



➔ 1^{ÈRE} CONFÉRENCE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE MARTINIQUE

4 juin 2026. Hôtel de Cluny.



Kontan We Zot

Bienvenus



Allocutions officielles



Monsieur Nicaise MONROSE

Conseiller exécutif en charge de l'économie et de l'agriculture à la Collectivité territoriale



Allocutions officielles



Monsieur José MAURICE

Président de la Chambre d'agriculture de Martinique



Allocutions officielles



Monsieur Etienne DESPLANQUES

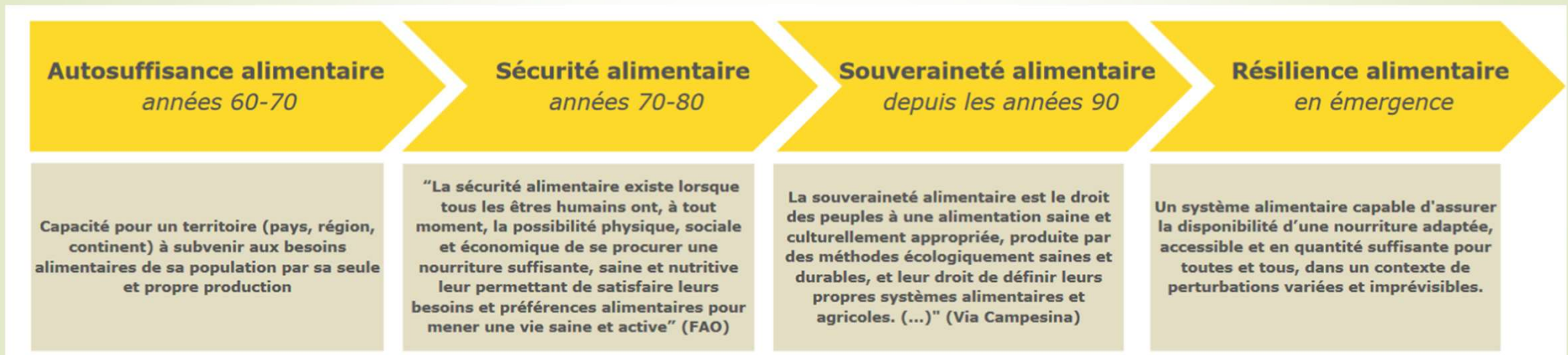
Préfet de Martinique



Introduction

G. Chenut (Daaf)

La souveraineté alimentaire : un processus



<https://www.alimenterre.org>



Introduction

G. Chenut (Daaf)

La souveraineté alimentaire : une notion et plusieurs définitions

Un principe reconnu dans le droit international

Le droit d'un peuple à la souveraineté alimentaire inclut le droit de participer aux processus décisionnels concernant la politique alimentaire et agricole et le droit à une nourriture saine et suffisante produite par des méthodes écologiques et durables respectueuses de leur culture

Une définition inscrite dans la loi française depuis 2025

« le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale ».



Introduction

G. Chenut (Daaf)

La souveraineté alimentaire : un concept complexe et difficile à mesurer

Nous retenons l'indicateur suivant :

Taux de couverture des besoins locaux

Taux de couverture = Production / Consommation apparente

Consommation apparente = Production + Importations – Exportations

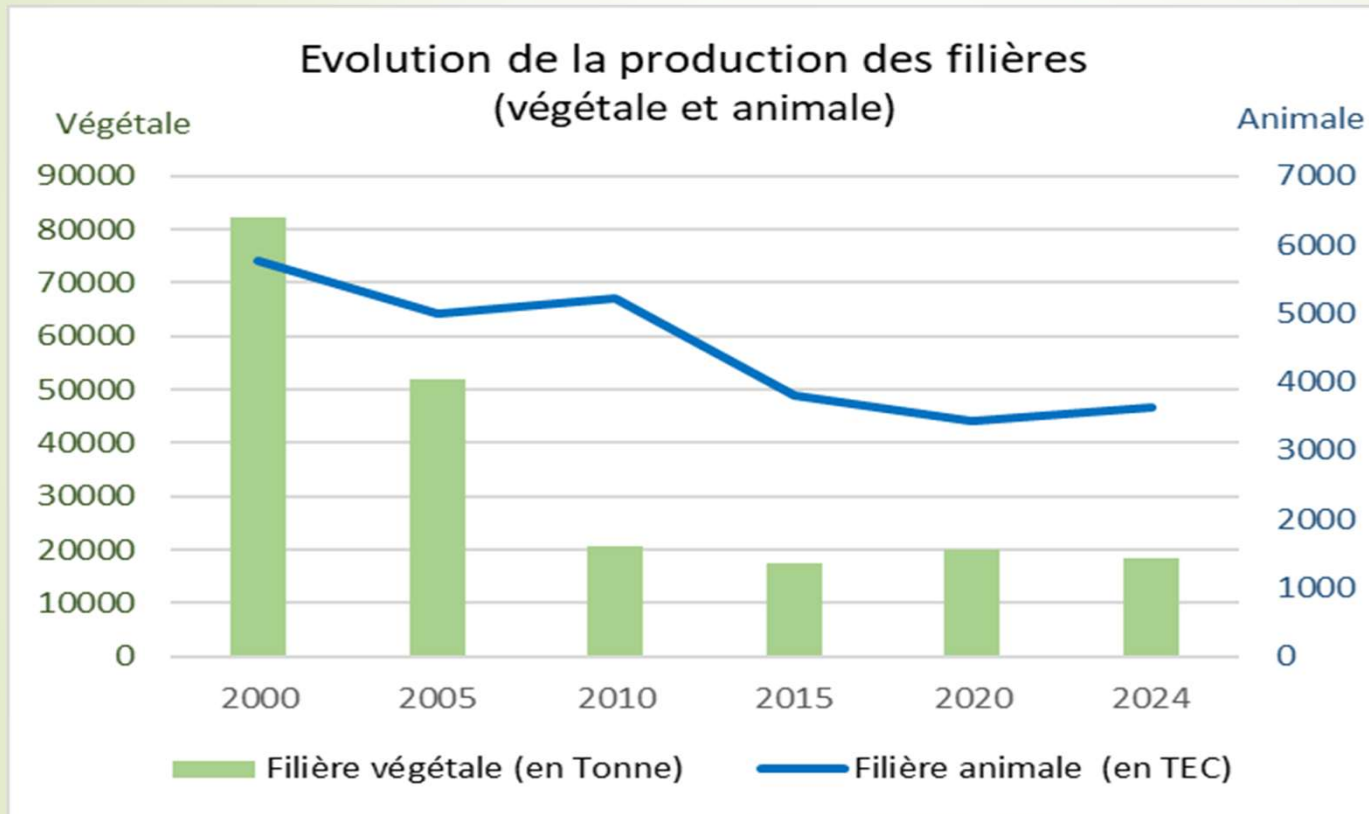


NB : la production informelle, les transferts informels (ventes directes, autoconsommation familiale ...), les importations illégales ne sont pas pris en compte



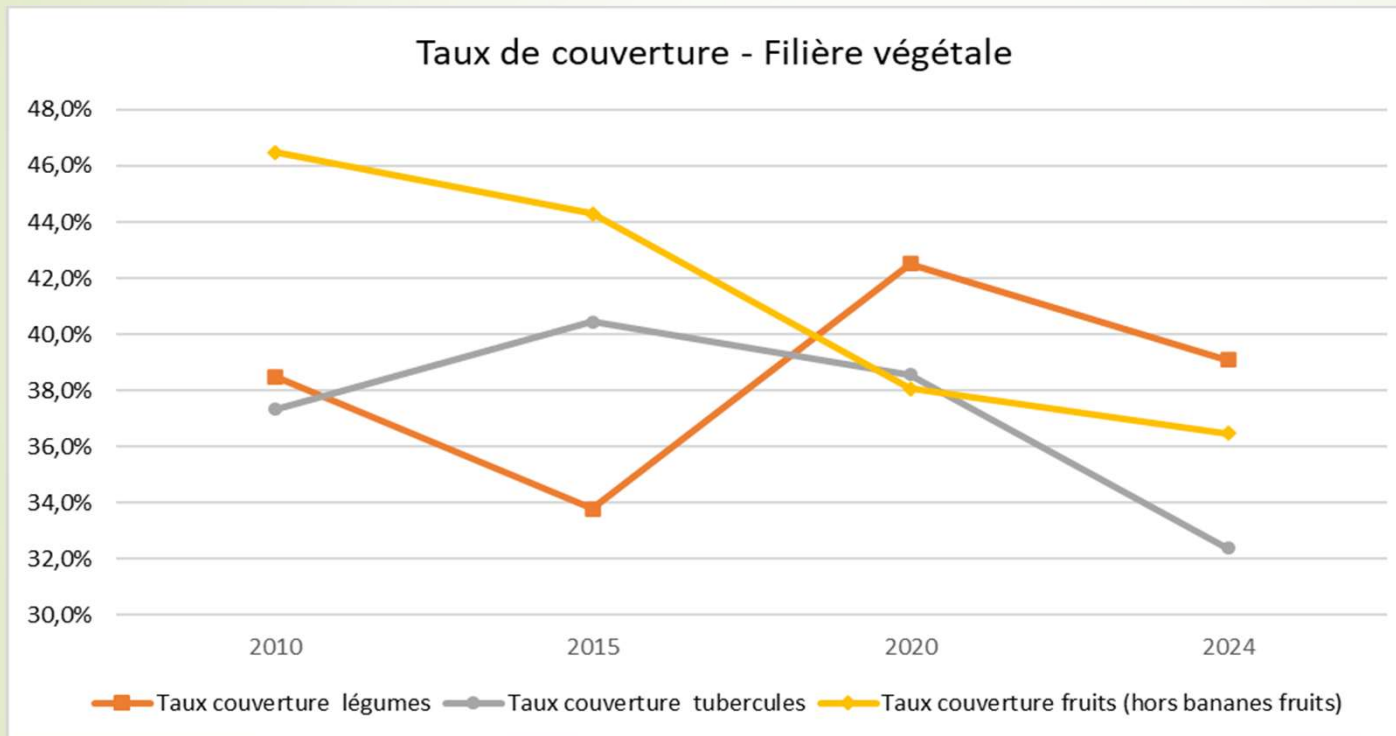
Etat des lieux

G. Chenut (Daaf)



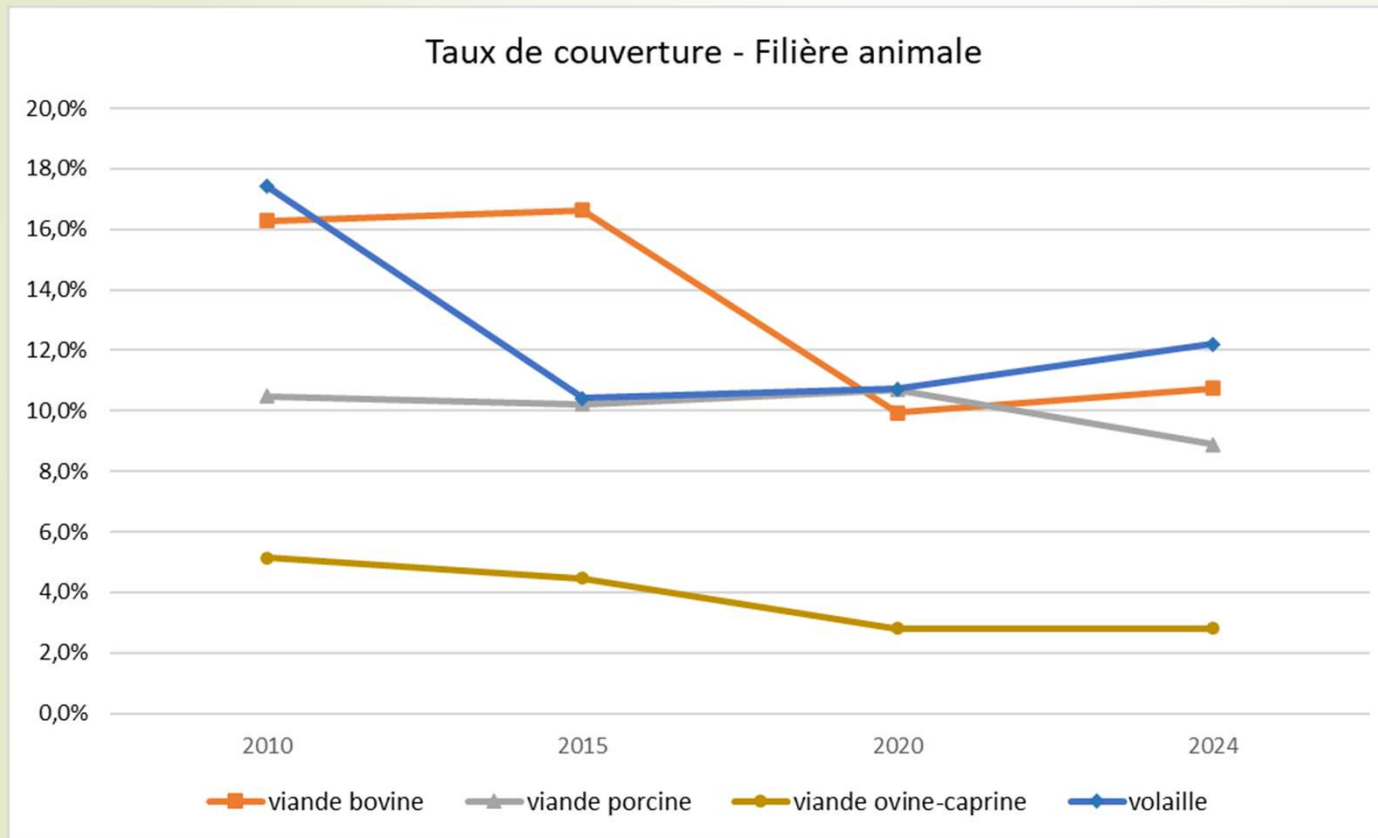
Etat des lieux

G. Chenut (Daaf)



Etat des lieux

G. Chenut (Daaf)



Notre ambition commune

G. Chenut (Daaf)

Elaborer notre plan de souveraineté alimentaire :

- partager les travaux préalables
- fiabiliser des objectifs de production agricole à horizon 2036
- identifier les projets structurants pour la souveraineté alimentaire de la Martinique

Et surtout, faire dialoguer tous les maillons de la chaîne de valeur, et installer ce dialogue dans le temps.



La méthode

G. Chenut (Daaf)

Pourquoi faire évoluer notre feuille de route ?

- ✓ Pour s'adapter à un contexte qui change (géopolitiques, climat, habitudes...)
- ✓ Pour intégrer davantage l'aval : transformateurs, distributeurs et consommateurs
- ✓ L'exercice étant décliné partout, et notamment dans tous les DROM : complémentarités et synergie à trouver? Problèmes communs à régler ensemble? Actions communes?



La méthode

G. Chenut (Daaf)



- Une équipe projet : CTM / CAM / DAAF
- Etat des lieux : évolution des taux de couverture par production
- Débattu en COSDA élargi (*comité d'orientation stratégique et de développement agricole*) le 2 octobre 2025
- COSDA du 5 février 2026 : partage de connaissance et priorisation des actions
- Travail au sein des filières
- 60 structures consultées
- Synthèse



Plan de la conférence

G. Chenut (Daaf)

15h	1. En introduction : la méthode et le contexte martiniquais
15h35	2. Les filières : végétales, animales et pêche
	<i>Échanges avec la salle</i>
16h05	3. La parole aux autres acteurs : consommateurs, transformateurs, distributeurs, collectivités, chercheurs
16h40	4. Les projets et les actions structurants du Plan de souveraineté alimentaire
16h55	<i>Échanges avec la salle</i>
17h30	5. Conclusions et perspectives
17h45	<i>Buffet local</i>



Le contexte martiniquais

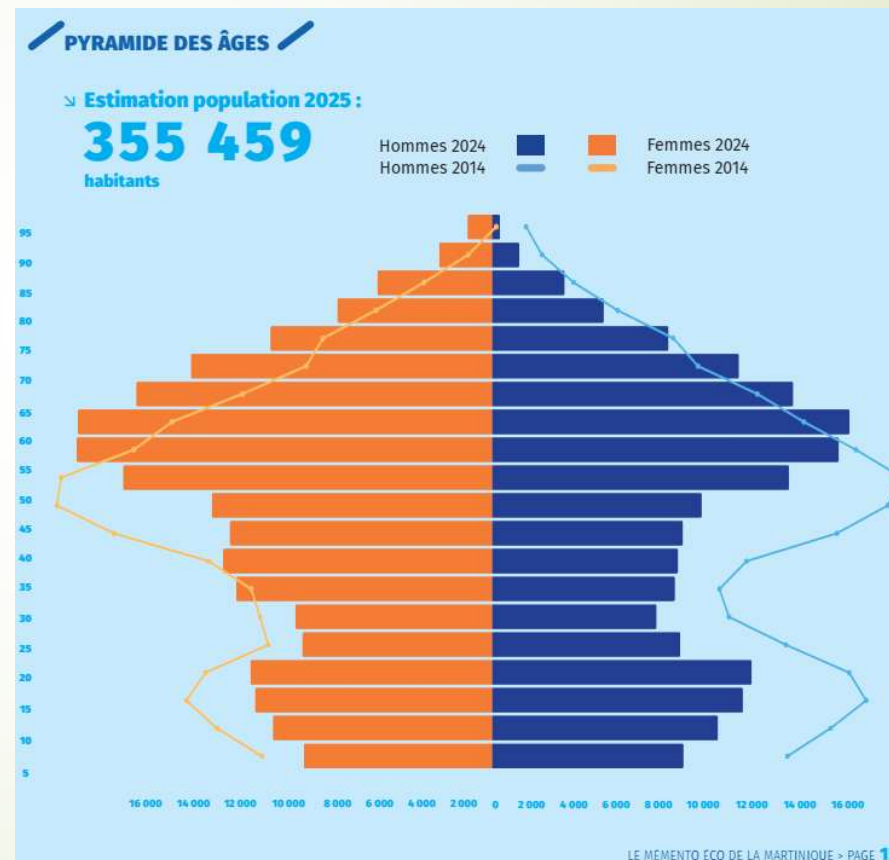
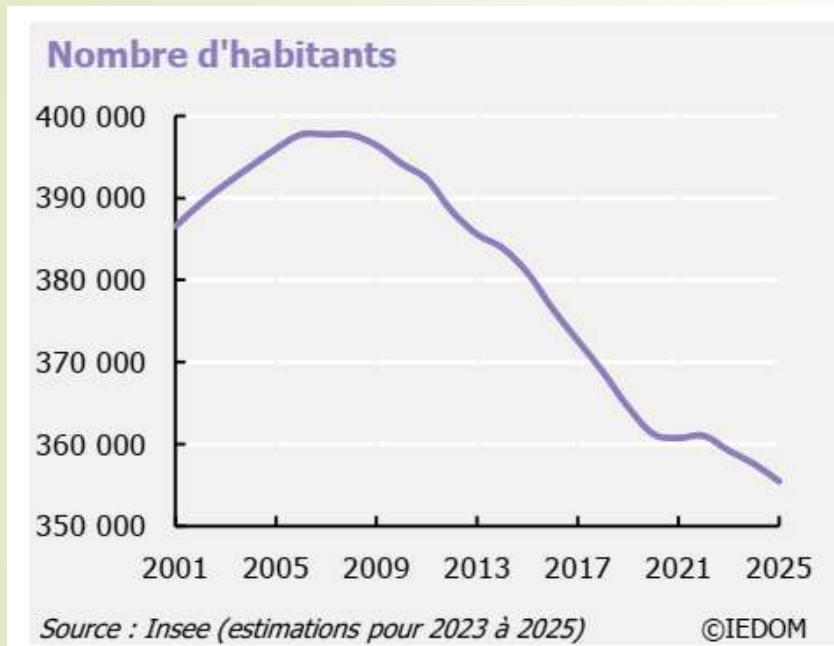
R.Joachim (Chambre d'agriculture)

Éléments à prendre en compte pour définir nos objectifs

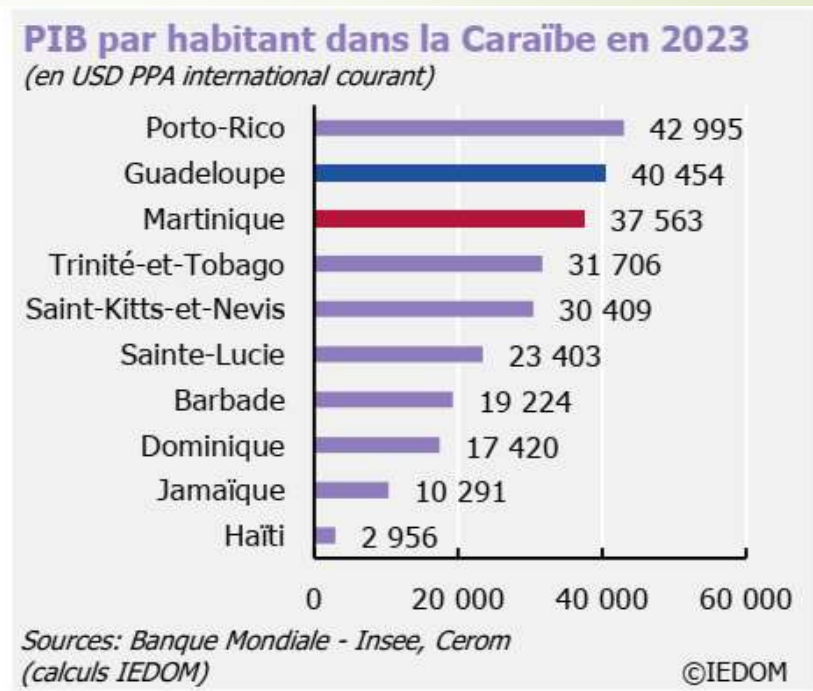
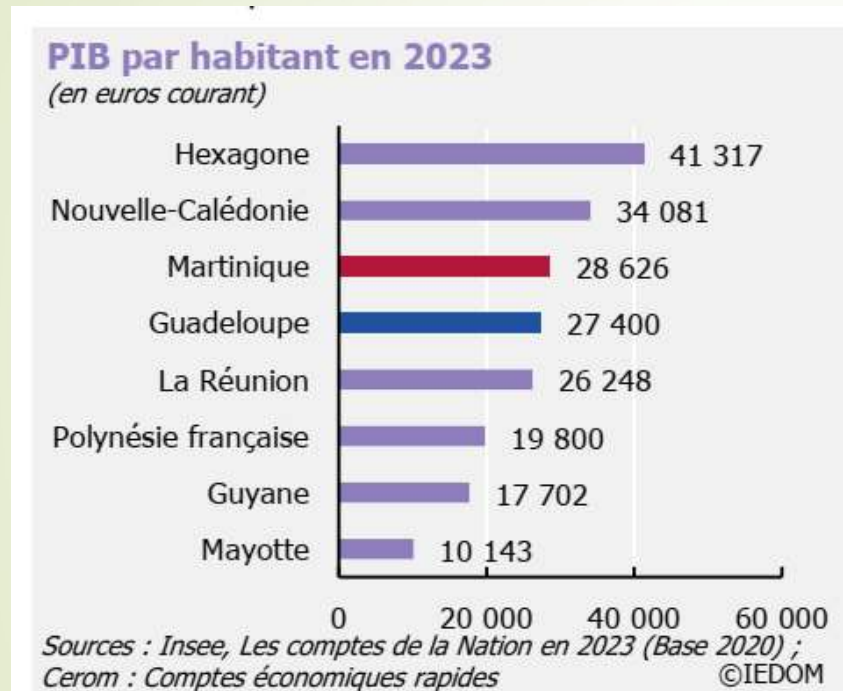
- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) Enjeux climatiques et environnementaux
- 4) Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement



1. Contexte socio-économique et dynamique démographique

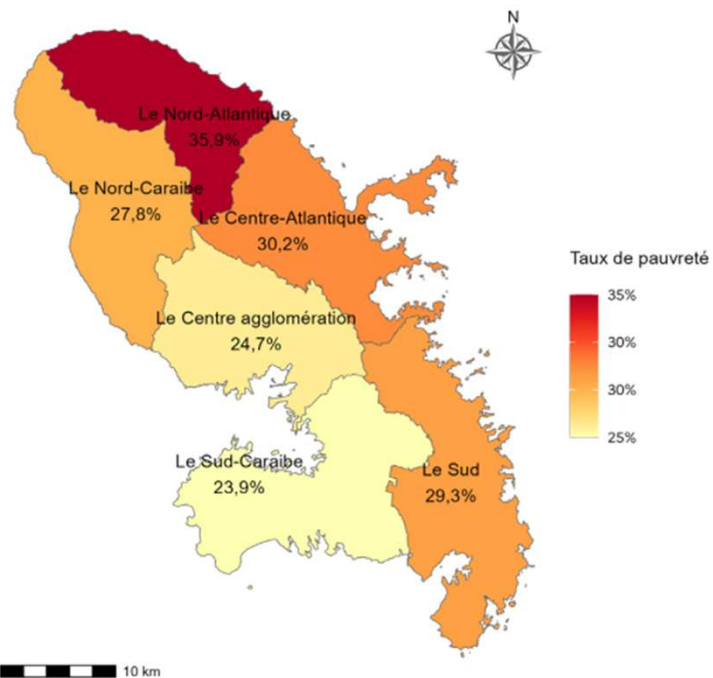


1. Contexte socio-économique et dynamique démographique



1. Contexte socio-économique et dynamique démographique

Taux de pauvreté par zone d'emploi en 2021



Sources : Insee, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2021, géographie au 01/01/2022

Taux de pauvreté

Martinique	Hexagone
26,8 %	14,9%

Proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté

Seuil de pauvreté : il est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population



Le contexte martiniquais

R. Joachim (Chambre d'agriculture)

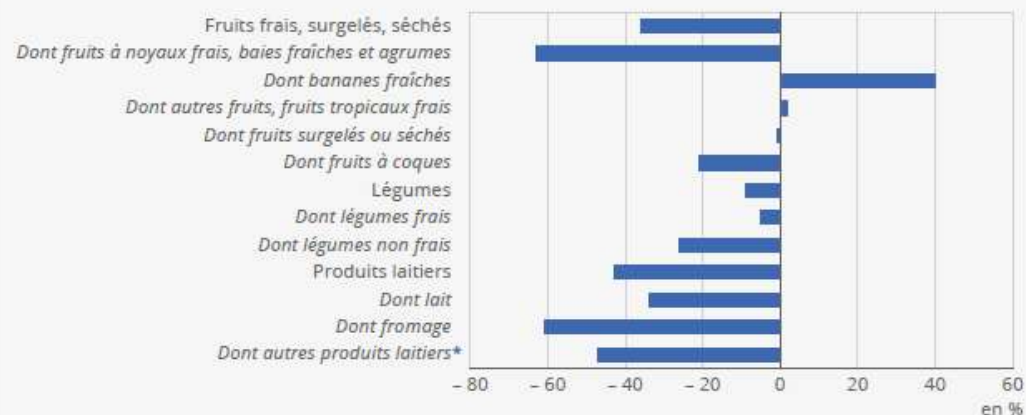
Éléments à prendre en compte pour définir nos objectifs

- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) Enjeux climatiques et environnementaux
- 4) Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement



2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

► 1. Écart relatif des quantités de fruits et légumes consommées au domicile par personne en Martinique par rapport à la France métropolitaine en 2017 (en %)



* Yaourts, fromage blanc, desserts à base de lait, crème fraîche, lait aromatisé notamment.

Lecture : en Martinique, en 2017, hors autoconsommation, les ménages consomment moins de fruits frais, surgelés, séchés (- 36 %) par personne à leur domicile qu'en France métropolitaine, soit 1,36 fois moins.

Source : Insee, enquête Budget de famille, 2017.

Enjeux de santé publique

- ✓ Fortes inégalités sociales
- ✓ Plus d'un adulte sur deux est désormais en surpoids ou obèse
- ✓ Forte prévalence du diabète

= Une responsabilité de tous

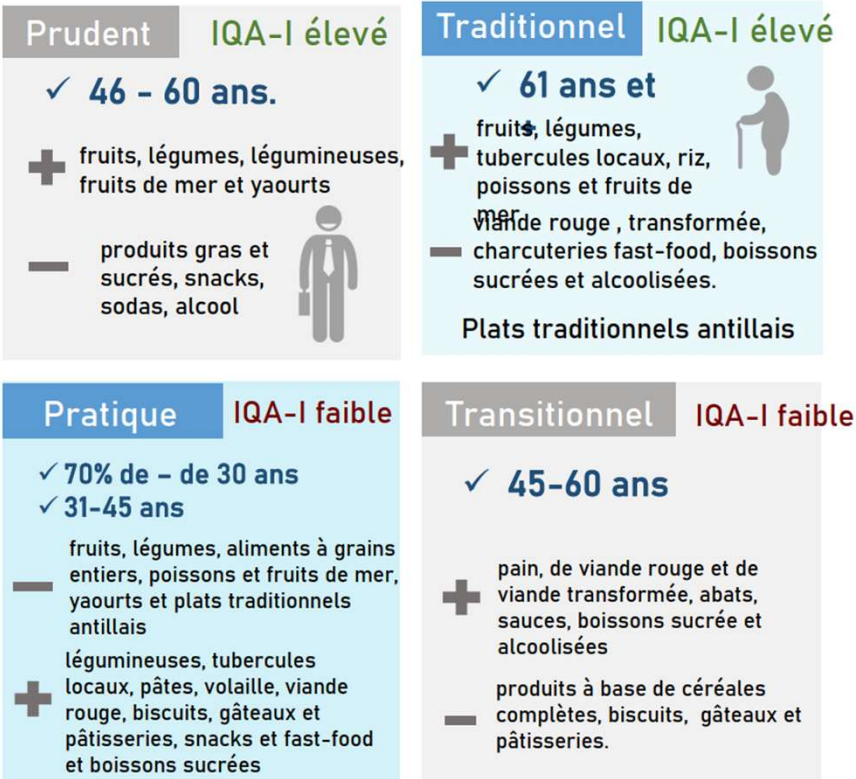


2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

Un territoire en transition nutritionnelle

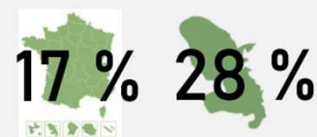
(cf enquête Nutriparm 2019, repris par L Bazinet. Daaf)

4 modèles alimentaires dominants :



Une forte prévalence des maladies chroniques liées à l'alimentation en Martinique

Obésité chez l'adulte



Diabète

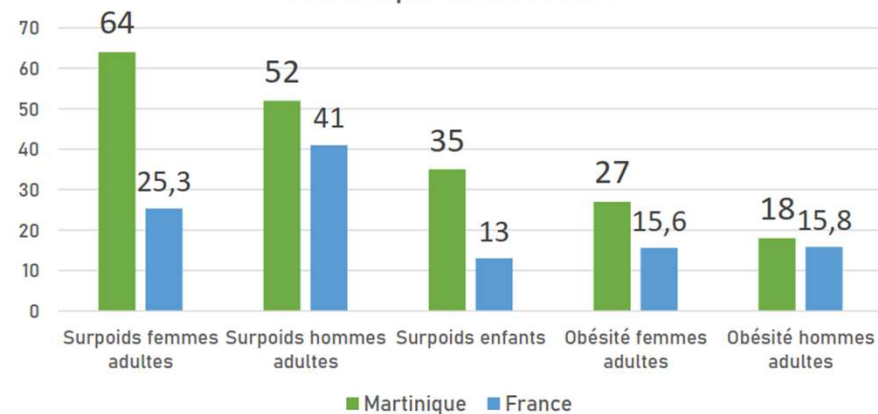
Fr : 7,4% M:

8%

Hypertension

M : 28%

Prévalence des maladies liées à l'alimentation en Martinique et en France



2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ALIMENTAIRES DU PNNS 4 POUR LES ADULTES DE MOINS DE 65 ANS (HORS FEMMES ENCEINTES OU ALLAITANTES)

- 
 • Viande : **maximum 500 g** de viande hors volaille et **maximum 150 g** de charcuterie par semaine (soit maximum 650 g au total) ; recommandation de privilégier la volaille vis-à-vis des autres viandes et le jambon blanc au sein des charcuteries
 - 
 • Fruits et légumes : au moins **5 portions** par jour
 - 
 • Produits céréaliers complets : au moins **1 par jour**
 - 
 • Poisson : **2 fois par semaine**, dont un poisson gras
 - 
 • Légumineuses¹ : **au moins 2 fois par semaine**
 - 
 • Fruits à coque (non salés) : **une petite poignée par jour** (soit 15 g environ²)
 - 
 • Produits laitiers³ : **2 par jour**
 - Limiter les aliments gras sucrés salés, ultra-transformés et avec un Nutriscore D et E
 - Privilégier, dans la mesure du possible, les aliments bio
- Voir l'ensemble détaillé des recommandations du PNNS sur mangerbouger.fr

Le Programme national nutrition santé 2026-2030 (PNNS 5 adopté en 04/2026)

Améliorer l'état de santé de la population en agissant sur la nutrition, = l'alimentation et l'activité physique.

Le volet outre mer du PPNS 4 :

- 1) Favoriser l'accès durable des publics précaires à une alimentation favorable à la santé
- 2) Améliorer l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé
- 3) Mieux communiquer et sensibiliser
- 4) Poursuivre les études et la recherche



2. Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement

« Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer » IRD , 2020

Drom	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion	
Principales caractéristiques	Augmentation des achats en GMS Diminution des achats en petits commerces Progression des achats en boulangerie, comme dans l'Hexagone, mais encore inférieurs Achats au marché pour les produits frais Place importante de l'autoconsommation et des achats informels					
Approvisionnements	Place supérieure du hard discount par rapport à l'Hexagone	Concentration des grandes surfaces à Cayenne, petites épiceries et supérettes sur le reste du territoire Achats informels et autoproduction	Place supérieure du hard discount par rapport à l'Hexagone	Beaucoup de marchands ambulants Achats informels et autoproduction	-	

Drom	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	La Réunion
Hypermarchés	4	2	7	1	17
Supermarchés	58	9	32	3	72
Supérettes	58	55	63	17	47
Population totale	394 110	269 352	376 480	256 500	852 924

Synthèse 9

Tableau 3
Nombre d'hypermarchés, supermarchés et supérettes dans les Drom.



Le contexte martiniquais

K.Lerouvillois (Daaf)

Éléments à prendre en compte pour définir nos objectifs

- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) **Enjeux climatiques et environnementaux**
- 4) Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement



3. Enjeux climatiques et environnementaux



3. Enjeux climatiques et environnementaux

La trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) a été publiée en JO en janvier 2026

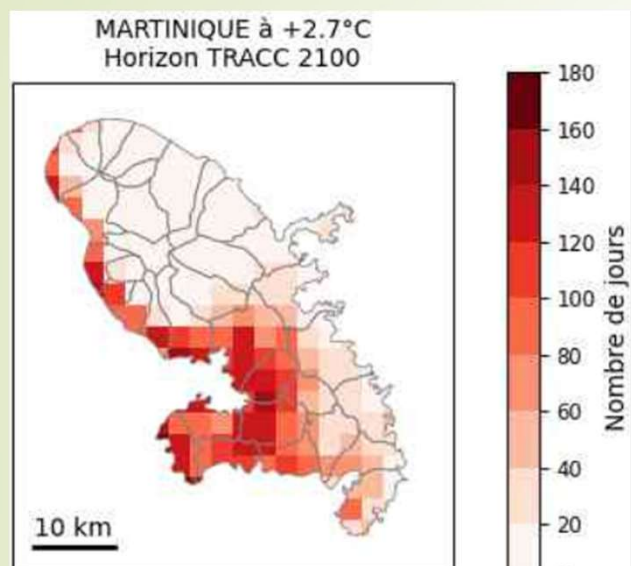


Fr hexagone : +2°C à l'horizon 2030, +2,7°C à l'horizon 2050, et +4°C à l'horizon 2100.

Météo France a décliné en mars 2026 les effets attendus en Martinique

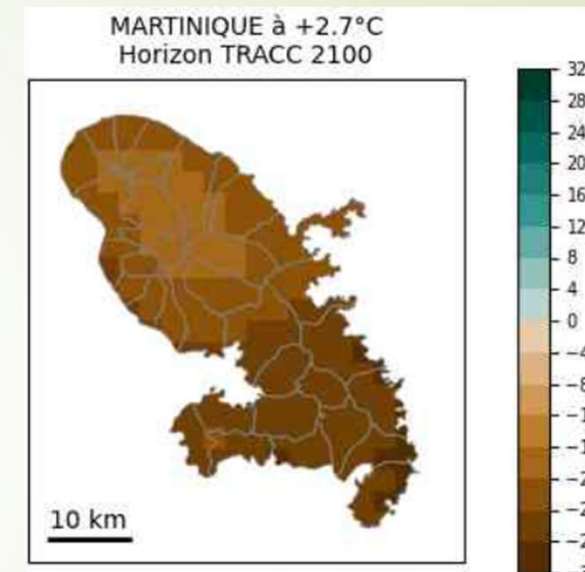
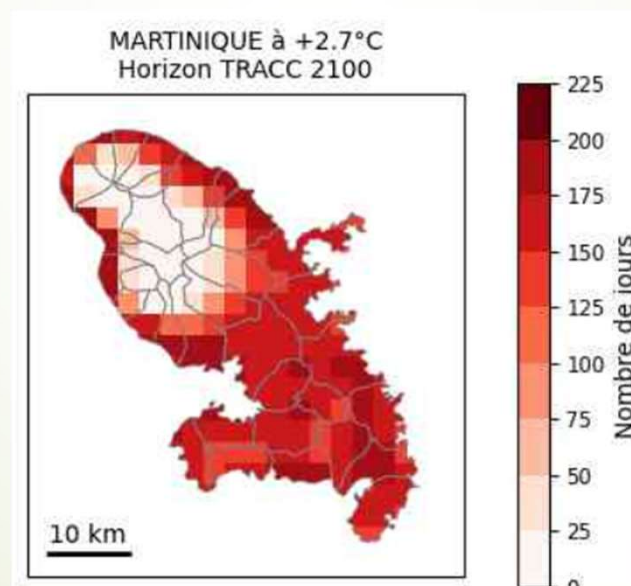


3. Enjeux climatiques et environnementaux



Nb de jours chauds

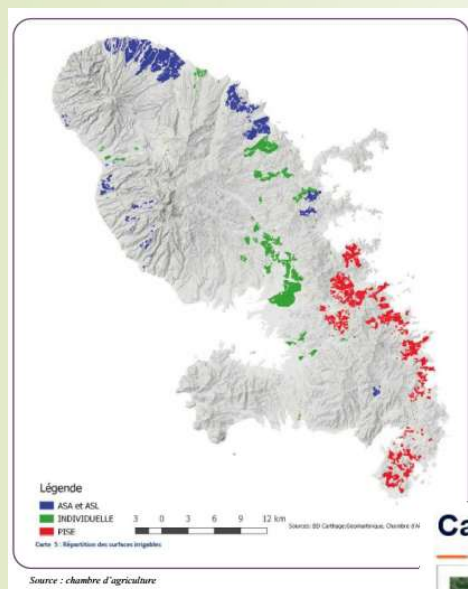
Nb de nuits chaudes



Précipitations annuelles



3. Enjeux climatiques et environnementaux



Pressions sur la masse d'eau			
	Nature des pressions existantes recensées	Intensité de la Pression	Tendance évolutive
Pollutions ponctuelles	Assainissement collectif La STEU Gaigneron (17500 EH) fonctionne correctement mais a un impact sur la biologie. La STEU d'Acajou dysfonctionne du fait d'une surcharge d'effluents et d'équipements obsolètes. Le projet de transformation de cette STEU en poste de refoulement (PR) est en cours de finalisation. Les effluents seront transférés à la STEU de Gaigneron via les PR de Mahault et Petit Manoir. La STEU de Gaigneron dispose d'une capacité suffisante pour recevoir les effluents d'Acajou et fonctionne correctement.	MODERE	↗
	Rejets industriels : Pression industrielle sur cette ME via la présence de 4 ZAE (Mangies, Lézarde, Jambettes, et Californie), notamment liée aux réseaux pluvial et AC sont inexistantes ou déficientes.	MODERE	↗
	Décharges : plusieurs dépôts sauvages	MODERE	↔
Pollutions diffuses	Assainissement non collectif : densité de population génère de fortes pressions de l'ANC malgré un taux de raccordement élevé pour la Martinique. Il demeure 4002 habitants en ANC dont 2254 sont proches d'un cours d'eau ce qui représente 4,4 T/An d'azote rejeté	RNAOE	↘
	Ruissellement des surfaces imperméabilisées (urbain) : La pression est forte en lien avec le réseau routier, les zones urbaines et industrielles (ZAE et Zi Lézarde) et une grande surface du bâti.	FORT	↗
	Emissions agricoles (Azote) : estimé à 5,68 T/an lixivié	FAIBLE	↘
	Emissions agricoles (26 substances principales, BNVD 2016) : avec 13,32 g/ha/an de substances lixiviées	FORT	↘
	Emissions agricoles (Polluants spécifiques, BNVD 2016) : avec 1,95 g/ha/an de polluants lixiviés	FORT	↘
	Emissions agricoles (Pesticides DCE, BNVD 2016) *Aucune molécule DCE de l'état chimique de se retrouve dans la BNVD 2016 en Martinique		
Pollutions agricoles historiques (Chlordécone)	RNAOE	↔	

Captage de Rivière Blanche



L'eau, un bien précieux à partager...
 et un enjeu majeur pour l'agriculture



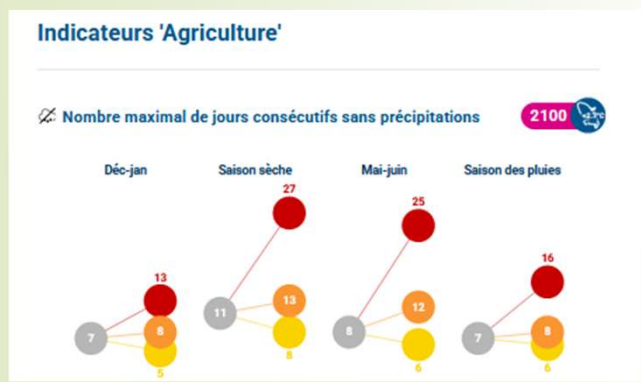
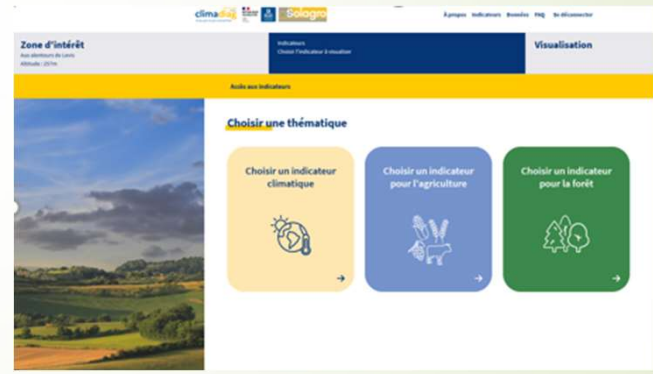


3. Enjeux climatiques et environnementaux

Pour en savoir plus :



<https://météofrance.com/climadiag-commune>

<https://climadiag-agriculture.fr/>



Le contexte martiniquais

K.Lerouvillois (Daaf)

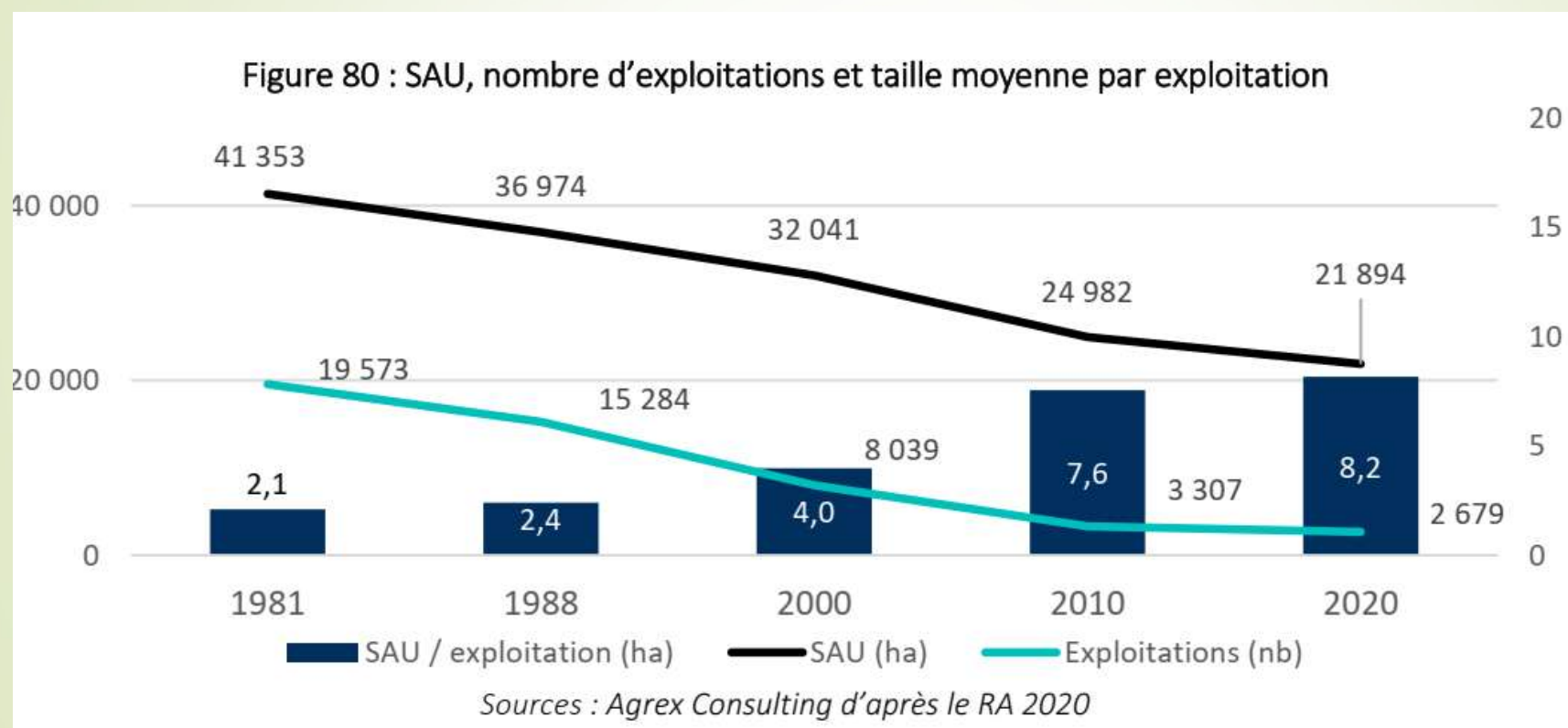
Éléments à prendre en compte pour définir nos objectifs

- 1) Contexte socio-économique et dynamique démographique
- 2) Comportements alimentaires et systèmes d'approvisionnement
- 3) Enjeux climatiques et environnementaux
- 4) Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement



4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

Une concentration progressive des exploitations



4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

Figure 83 : Nombre d'exploitations par tranche de taille

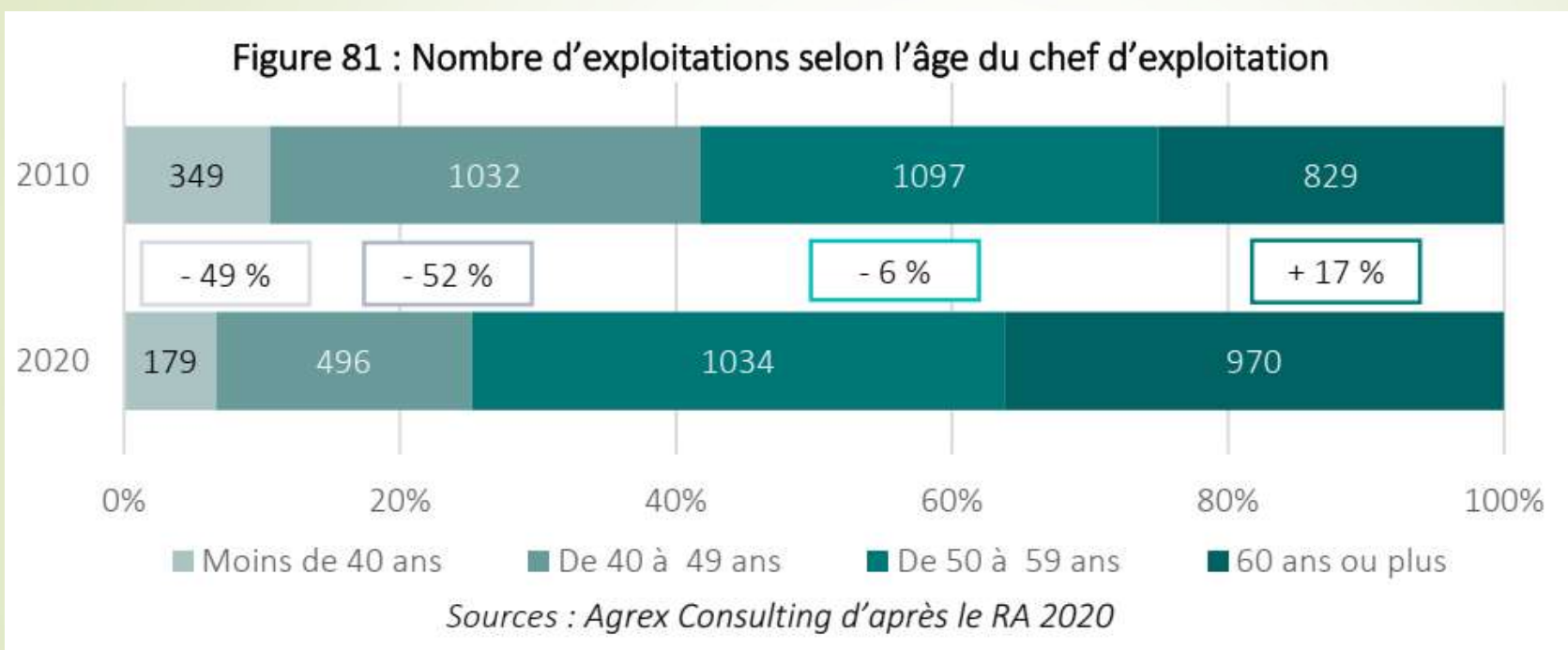
SAU	2010	2020	Evolution 10/20
< 20 ha	3094	2494	-19%
20 - 50 ha	129	102	-21%
50 - 100 ha	57	53	-7%
100 ha – 200 ha	17	22	29%
>= 200 ha	10	8	-20%

Sources : Agrex Consulting d'après le RA 2020



4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

une situation très préoccupante de l'emploi agricole



Âge moyen =
56 ans



4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

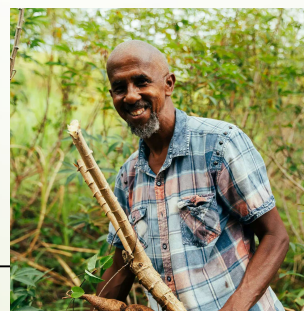
Structure en 2020 et évolution 2010-2020 de la main d'œuvre agricole (Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP/ Ministère en charge de l'agriculture)

	Martinique			France métropolitaine		
	2020		2010	Evolution 2010-2020	% du total en 2020	Evolution 2010- 2020
	Valeur absolue	% du total	Valeur absolue			
Nombre de personnes travaillant de façon permanente sur l'exploitation	6 578	100%	8 842	-25,6%	100%	-21,5%
Chef d'exploitation ou coexploitant	2 751	41,8%	3 400	-19,1%	65,5%	-17,8%
Main-d'œuvre familiale permanente	508	7,7%	1 333	-61,9%	12,1%	-55,9%
Total chefs, coexploitants et familiaux	3 259	49,5%	4 733	-31,1%	77,5%	-27,5%
Salarié permanent non familiaux	3 319	50,5%	4 109	-19,2%	22,5%	10,0%
Volume de travail mobilisé sur l'année (ETP)	5 738	100%	7 603	-24,5%	100%	-10,8%
Chef d'exploitation ou coexploitant	2 015	35,1%	2 523	-20,1%	59,3%	-12,3%
Main-d'œuvre familiale permanente	265	4,6%	527	-49,7%	8,1%	-38,4%
Total chefs, coexploitants et familiaux	2 280	39,7%	3 050	-25,2%	67,4%	-16,5%
Salarié permanent non familial	3 146	54,8%	3 996	-21,3%	21,0%	8,2%
Saisonnier ou occasionnel	312	5,4%	702	-55,6%	11,5%	-4,1%

Source : étude ODEADOM « l'emploi agricole dans les DROM. 2025 »

4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

Sans hommes, et sans femmes pour travailler la terre demain... pas de souveraineté alimentaire



Plan de la conférence

G. Chenut (Daaf)

1. En introduction : la méthode et le contexte martiniquais
2. Les filières : végétales, animales et pêche
3. La parole aux autres acteurs : consommateur, transformateur, distributeur, collectivités, chercheur
4. Les projets et les actions structurants du Plan de souveraineté alimentaire
5. Conclusions et perspectives



Les filières de la souveraineté alimentaire

- 1) Les productions animales
- 2) Les productions végétales
- 3) La filière pêche et aquaculture



Les filières de la souveraineté alimentaire

Intervention de Yonni ELOI

Association Martiniquaise Interprofessionnelle de la viande



4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

Production agricole : 2020 et évolution 2010-2020 (Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP/ Ministère en charge de l'agriculture)

Productions	Martinique			France métropolitaine
	Total		Evolution	Evolution
	2020	2010	2010-2020	2010-2020
Bovins	548	1 125	-51%	-8%
Porcins	1 223	1 145	7%	-2%
Caprins	6	14	-57%	8%
Ovins	24	59	-59%	-5%
Volailles	1 650	2 898	-43%	-7%
TOTAL Animaux (en tonnes)	3 451	5 241	-34%	-5%

Filières animales : un secteur clé pour la Martinique

- **Un pilier nourricier et économique majeur**, maillon indispensable de la production locale, en synergie totale avec le monde végétal.
- **Un écosystème d'acteurs interdépendants** — éleveurs, coopératives, organismes de sélection, provendiers, artisans-bouchers, abattoirs, transformateurs, grossistes et distributeurs — **formant une chaîne de valeur locale**.
- **Un secteur non délocalisable**, fortement créateur d'emplois et structurant pour l'ensemble de la Martinique.
- **Un rôle central des organisations professionnelles** dans la structuration du marché local et la sécurisation des flux : environ 88 % des volumes de produits animaux (hors œufs et lait) transitent par les structures collectives.
- **Une consommation de viande en progression continue** (+9,6 % en 5 ans), traduisant une demande locale dynamique et durable.
- **Un levier majeur de développement et de souveraineté alimentaire** : dans un contexte où plus de 80 % des protéines animales sont importées, la production locale ne couvre qu'environ 16 % des besoins, révélant **un fort potentiel de croissance et de substitution des importations**.

Un modèle de production local sous forte pression structurelle

La production locale fait face à **un ensemble de contraintes qui fragilisent sa compétitivité et limitent son développement** :

- **Revenu des éleveurs sous tension** : rémunération insuffisante et instable, fragilisant la viabilité économique des exploitations et limitant l'attractivité du métier.
- **Coûts de production structurellement élevés** : forte dépendance aux intrants importés, pesant directement sur le prix de revient.
- **Investissements lourds et rentabilité différée** : besoins en capitaux très élevés (ex : 1 à 2 M€ pour un atelier porcin), avec des délais de retour sur investissement longs.
- **Cadre réglementaire peu adapté aux réalités insulaires** : normes ICPE, exigences de construction et d'aménagement générant des surcoûts importants.
- **Foncier rare et difficilement mobilisable** : indivision, pression urbaine et artificialisation limitent l'accès aux terres agricoles.
- **Fragilité du renouvellement des exploitations** : vieillissement important des agriculteurs et difficultés d'installation et de reprise, compromettant la transmission et la continuité des exploitations.

Construire un modèle de production local compétitif et souverain

La souveraineté alimentaire nécessite un changement d'échelle :
lever les freins structurels pour produire localement, durablement et de manière compétitive.

- **Revenu des éleveurs et partage de la valeur :**
 - Définir un objectif de rémunération pour les agriculteurs et sécuriser la valeur tout au long de la chaîne pour garantir la viabilité des exploitations et l'équilibre avec le prix consommateur.
- **Optimisation des fonds publics & privés et levée des freins à l'investissement :**
 - Le POSEI doit être simplifié et rendu plus efficace afin d'assurer une rémunération directe et juste des éleveurs.
 - Le FEADER doit être mobilisé plus rapidement pour accélérer l'investissement et la modernisation des exploitations.
 - La mise en place de fonds d'amorçage et assouplissement des garanties bancaires pour faciliter l'installation et la reprise.
 - Le déploiement de la CIE (Cotisation Interprofessionnelle Étendue) pour financer, par les acteurs eux-mêmes, des actions collectives structurantes de la filière.

Construire un modèle de production local compétitif et souverain

- **Renforcement de la compétitivité de la production locale :**
 - **Modernisation des exploitations** et des outils collectifs (bâtiments, équipements, automatisation, abattage, transformation, logistique) afin d'améliorer les performances technico-économiques et la productivité.
 - **Adaptation des systèmes d'élevage** aux contraintes climatiques et sanitaires (stress thermique, gestion de l'eau, autonomie fourragère, biosécurité).
 - **Réduction des coûts de production par la mutualisation** des moyens et le renforcement des organisations collectives (GEAM, services de remplacement, achats groupés, coopération).
 - **Développement des systèmes polyculture-élevage**, des associations foncières pastorales et accompagnement à l'installation des jeunes éleveurs ainsi qu'à la transmission des exploitations.
 - **Mise en place de dispositifs de sécurisation** des élevages face aux attaques et aux vols.
- **Sécurisation des débouchés et création de valeur :**
 - **Renforcement de la part des productions locales** dans les marchés structurés (restauration collective, restauration hors foyer et grande distribution) pour répondre à une demande en croissance.
 - **Développement de la contractualisation** afin de sécuriser les volumes, les débouchés et la visibilité économique des producteurs.
 - **Développement de la transformation locale** (découpe, produits élaborés, charcuterie, surgelés) pour capter davantage de valeur ajoutée sur le territoire, diversifier l'offre et renforcer la substitution aux importations.

Des actions structurantes pour les élevages martiniquais

Les acteurs professionnels des filières d'élevage sont d'ores et déjà mobilisés à travers la mise en œuvre de projets structurants pour la souveraineté alimentaire :

- 1. Structuration de l'emploi agricole et des services aux exploitations** (GEAM, CUMA, service de remplacement)
- 2. Accompagnement du renouvellement des générations** par les coopératives (installation et transmission)
- 3. Développement de filières différenciées**, dont la production sans OGM (MADIVIAL)
- 4. Modernisation et développement des outils de transformation locale** (viandes, charcuteries et produits élaborés), incluant l'atelier de transformation de la CODEM
- 5. Amélioration et renouvellement génétique des cheptels bovins et ovins** (programme de production et de transfert embryonnaire de l'UEBB, programme génétique de l'USOM)
- 6. Développement de la coopération inter-filières** et valorisation des coproduits pour l'alimentation animale (CODEM, AVJT)
- 7. Renforcement de la sécurité sanitaire des productions** (centre de décontamination de la chlordécone – CODEM, GDSM)
- 8. Actions de promotion et de valorisation du label « Coeur Martinique Produit Péyi »** (AMIV)
- 9. Modernisation des élevages monogastriques** (COOPMAR, MADIVIAL)
- 10. Structuration d'une démarche collective pour les petits ruminants** (SCACOM, CODEM, USOM)

Les filières de la souveraineté alimentaire

- 1) Les productions animales
- 2) Les productions végétales
- 3) La filière pêche et aquaculture



Les filières de la souveraineté alimentaire

Intervention de Cyrille NECKER

Association Martiniquaise Interprofessionnelle de la filière fruits et légumes



4. Capacité des agricultrices et agriculteurs à produire durablement

Production agricole : 2020 et évolution 2010-2020 (Source : Agreste - Statistique agricole annuelle - SSP/
Ministère en charge de l'agriculture)

Productions	Martinique			France métropolitaine
	Total		Evolution	Evolution
	2020	2010	2010-2020	2010-2020
Fruits	1 366 408	2 063 134	-34%	-15%
<i>dont bananes</i>	1 346 220	2 014 740	-33%	
Maraichage	179 712	142 095	26%	20%
Prairies	464 213	1 988 607	-77%	-11%
TOTAL Végétales (en quintal)	2 010 333	4 193 836	-52%	-9%

État des Lieux & Projections

Répartition Commercialisée (2024)



- **Légumes** : 13 302 T (72%)
- **Tubercules** : 2 904 T (16%)
- **Fruits** : 2 232 T (12%)

Trajectoires de Tonnage (Horizon 2036)

Actuel (2024)	18 438 T	Réf.
Scénario Pessimiste	16 500 T	-10%
Cible Souveraineté	27 657 T	+50%



Analyse de la Filière

FORCES

- Mise en place de l'AMIFEL, afin d'unifier la voix de la filière.
- Organisations de Producteurs performantes
- Savoir-faire local.

FAIBLESSES

- Organisations de Producteurs minoritaires : Moins de 50% de la production de l'île.
- Coûts de production élevés (intrants, main-d'œuvre, fret).

OPPORTUNITÉS

- Volonté politique d'augmenter et d'accompagner la production locale.
- Partenariats avec l'AMPI pour structurer la transformation locale.

MENACES

- Changement climatique: Modification de la pluviométrie, brumes du Sahara (pathogènes).
- Semences : Inadéquation du catalogue UE face au climat tropical humide.



Freins & Leviers

Notre affiliation au catalogue des semences européen nous empêche d'importer des variétés d'Amérique ou d'Asie, qui sont probablement mieux adaptées au climat tropical, même si les fournisseurs restent identiques.

Les Actions Stratégiques

- **Réglementaire: Négocier des dérogations pour tester des semences hors-UE.**
- **Contractualisation : Accords AMIFEL sécurisant les prix d'achat GMS/IAA ainsi que les volumes.**
- **Financement : Infrastructures collectives.**



Les Grands Projets AMIFEL



1. Essais Variétaux

Déploiement de parcelles sentinelles pour acclimater légalement des variétés résistantes aux conditions climatiques et aux pathogènes.



2. AMI Transformation

Étude de structuration avec l'AMPI pour industrialiser et valoriser la production locale conforme ou non, en surproduction ou non : purées, confitures, produits surgelés prêts à cuire, etc...



3. L'Observatoire

- **Mise à jour et application d'un référentiel de prix**
- **Développement d'un outil d'analyse pour établir une corrélation entre l'offre locale de fruits et légumes et la demande des GMS.**

Les filières de la souveraineté alimentaire

- 1) Les productions animales
- 2) Les productions végétales
- 3) La filière pêche et aquaculture



Les filières de la souveraineté alimentaire

Intervention de :

Emilie Lagrange

Direction de la Mer



Claire VOLNY-ANNE

CRPMEM (Comité Régional des pêches maritimes et élevages marins)

Hugues COCO

Collectif pêche Martinique





**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**DIRECTION DE LA MER
MARTINIQUE**

Pêche et aquaculture

Souveraineté alimentaire

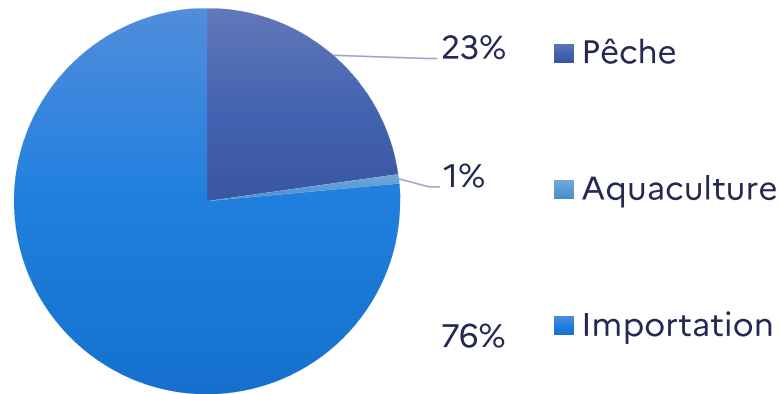


La pêche professionnelle maritime

- Des hommes et des femmes
 - Marin-pêcheur : une profession réglementée
- Des navires professionnels
 - Conditions de sécurité et de navigation
 - Un armement et une licence
- Aquaculture marine
 - Niveau professionnel requis : forte technicité
 - Concessions aquacoles

Quelques chiffres

1 830 tonnes de poissons pêchés



8 037 tonnes de poissons consommés

= 22 kg/pers/an

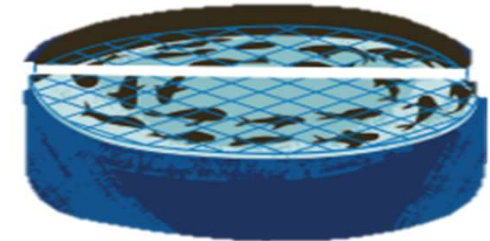


7 ports de pêche
22 APIT

510 navires de pêche
550 marins pêcheurs



9 concessions aquacoles



62 tonnes de poissons produits

Les enjeux de demain

- Renouvellement des générations
 - Plus de la moitié des marins-pêcheurs ont + 55 ans
- Renouvellement de la flotte
 - Flotte vieillissante ayant en moyenne plus de 20 ans
 - Performance économique limitée
- Changement climatique
 - Courantologie instable
 - Impact des sargasses sur les activités



Le CRPME pour la souveraineté alimentaire

Traçabilité et qualité: un axe majeur

🎯 NOS MISSIONS PRINCIPALES

Mission	Description
Représenter	Représenter la filière pêche martiniquaise
Accompagner	Soutenir les pêcheurs professionnels au quotidien
Structurer	Développer et organiser la filière pêche
Valoriser	Promouvoir les produits locaux et le savoir-faire

Actions concrètes :



✓ Modernisation des pratiques

✓ Respect des normes sanitaires



✓ Formation HACCP pour Marins pêcheurs, Eleveurs marins et mareyeurs

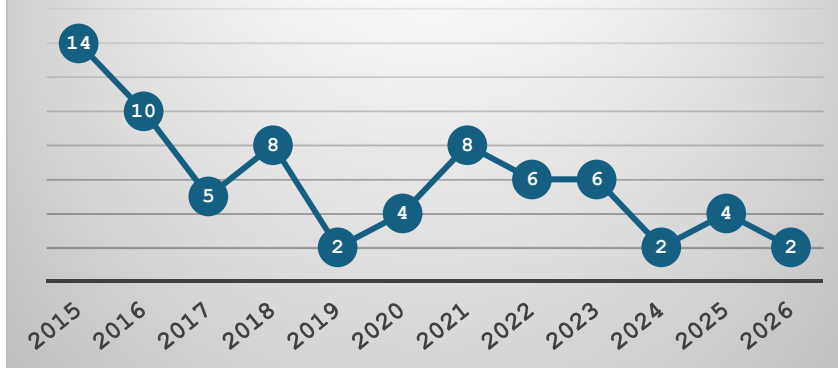
✓ Amélioration de la traçabilité: macarons et carte professionnelle

✓ Identification des circuits de commercialisation

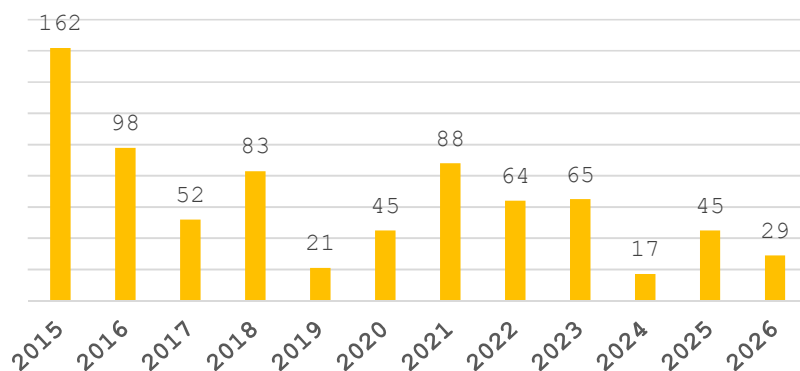
IMPORTANCE DE LA TRAÇABILITÉ

Formations HACCP aux normes d'hygiène et sécurité sanitaire

Nombre de formations Haccp annuelles



Nombre de professionnels formés en HACCP



Enjeu

Impact

Confiance des consommateurs

Transparence sur l'origine et la fraîcheur

Conformité réglementaire

Respect des normes en vigueur

Valorisation des produits

Meilleure reconnaissance de la qualité

Sécurité alimentaire

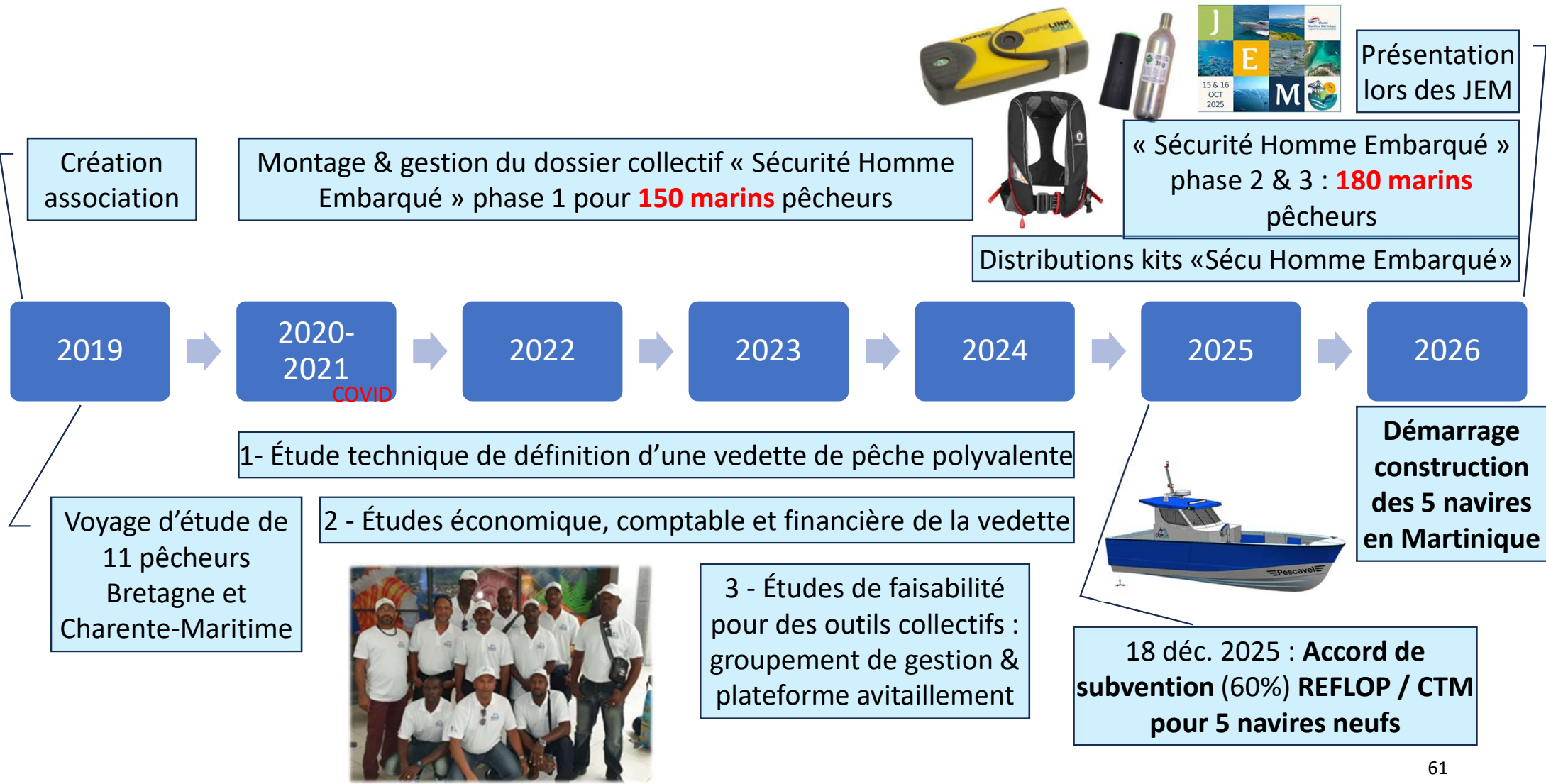
Chaîne contrôlée du pêcheur au consommateur

Compétitivité du territoire

Réduction de la dépendance aux importations

769 professionnels formés entre 2015 et 2026

COPEM = des réalisations concrètes pour moderniser la filière pêche



Nouveau référentiel technico-économique



Pêche traditionnelle

Exploitation individuelle avec une yole de 7 à 9 m (non pontée, sans cale, sans cabine,..)

Pas de structure juridique, gestion souple et non sécurisée

Pêche proche des côtes et à la journée

Variabilité de la qualité de la pêche
Vente sur point de débarquement



Nouveau navire

Structuration juridique par la création d'une société de pêche

Gestion et suivi comptable / bilan certifié

Accès aux zones de pêche du large (hors pollution à la chlordécone) et marées de deux à trois jours sur DCP

Optimisation et gestion de la consommation de carburant pour protéger l'environnement

Conservation de la fraîcheur des captures = gage de qualité / valorisation lors de la vente de la pêche

Changement de modèle technique, économique et social ...

- **Investissement de 450 k€** (contre 120 à 150 k€ pour yole traditionnelle) pour CA prévisionnel de **180 k€/an** (contre 50 à 70 k€ avec yole)
- **sorties en mer de 2-3 jours pour aller sur les DCP** (hors zone chlordécone)
- Pêche ciblée des **grands pélagiques** : thons, espadons, dorades, marlins, ...
- **Conservation sous glace, qualité bord**
- Anticipation des besoins du marché : **contrats de commercialisation**

... en réponse aux besoins de la Martinique

- forte attente du marché local et touristique pour ces espèces
- Reconquête du marché local pour faire reculer les importations des pays tiers (6000-8000 t/an en provenance du Venezuela, Cuba, Asie, ...)

Questions et échanges avec la salle



Plan de la conférence

G. Chenut (Daaf)

1. En introduction : la méthode et le contexte martiniquais
2. Les filières : végétales, animales et pêche
- 3. La parole aux autres acteurs**
4. Les projets et les actions structurants du Plan de souveraineté alimentaire
5. Conclusions et perspectives



La parole aux autres acteurs

- 1) *Les consommateurs*
- 2) Les distributeurs
- 3) Les transformateurs
- 4) Les collectivités
- 5) Les chercheurs



La parole aux autres acteurs

1) Les consommateurs

2) Les distributeurs

Intervention de Christophe BERMONT

Carrefour Martinique



Conférence Souveraineté Alimentaire

CARREFOUR MARTINIQUE

Carrefour Martinique : un distributeur engagé pour la Souveraineté Alimentaire

Chiffres clés

- ▶ 4 hypermarchés et 1 supermarché
- ▶ Plus de 100 producteurs agricoles et industriels locaux référencés
- ▶ 79 millions d'euros d'achats de produits locaux en 2025

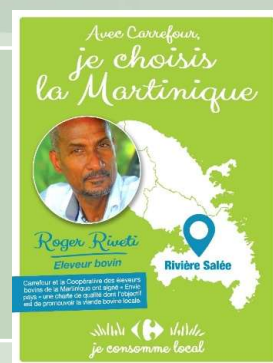
Les enjeux

- ▶ Soutenir la pérennité économique des filières agricoles locales et leur développement
- ▶ Accompagner l'innovation et la transformation agroalimentaire
- ▶ Répondre aux attentes des consommateurs en matière de présence de produits locaux dans les assortiments des magasins
- ▶ Maintenir l'accessibilité prix des produits locaux.

Des actions concrètes en magasin en faveur de la production locale



Un **balisage spécifique** pour identifier les produits locaux en magasins



Une mise en avant en magasin **des producteurs locaux** et de leurs produits



La mise en place d'espaces d'espaces tremplins
« **Nos petites découvertes** » pour mettre en avant de petits producteurs



Deux opérations promotionnelles et institutionnelles par an dédiées à la valorisation des produits locaux



Les prix justes pour la production locale : Depuis 2021, **affichage transparent de la décomposition des prix de produits locaux frais**

Des actions de communication externes fortes et populaires

► Promouvoir le mieux manger local

- Les livrets recettes : mieux manger local à moins de 2 € par personne
- Le Marché de Prisca : valorisation des produits locaux en magasin par Prisca Morjon
- La co-production d'une émission TV « La Martinique dans l'assiette » : valorisation des producteurs locaux et de leurs produits à travers des recettes de cuisine



► Valoriser les producteurs locaux et leur savoir-faire

- Une Web-série sur les producteurs locaux avec plus de 50 épisodes publiés à ce jour
- Jeu de découverte de la production locale à travers une collection de vignettes producteurs / produits



Des partenaires à nos côtés au plus près du terrain

Depuis 2023,
Carrefour Martinique a créé un
Fonds d'aide à la production locale.

Sur 3 opérations dédiées :



Plus de **300 000 €** mobilisés
pour soutenir des actions concrètes avec nos
partenaires.

Soutien aux jeunes agriculteurs en voie d'installation ou reprenant une exploitation avec la **Chambre d'Agriculture**

Prix soutenant l'innovation dans l'agro-transformation avec le **PARM**

Soutien à la promotion de la production locale avec **Cœur Martinique**



Un engagement de proximité avec les agriculteurs du Vauclin

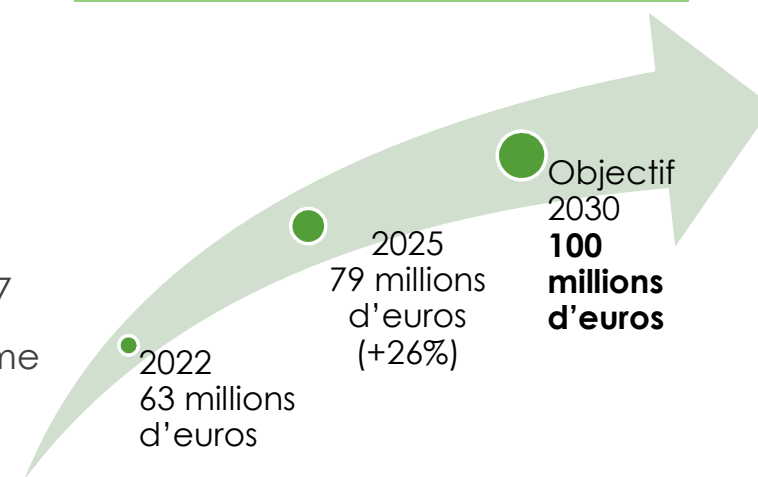
- ▶ Avec l'ouverture de son 1er supermarché en mars 2025 au Vauclin, Carrefour Martinique a mis en place un mode d'approvisionnement en **circuit court** où une **quinzaine de producteurs situés au Vauclin** et dans sa zone de chalandise **livrent directement le magasin.**
- ▶ Par ailleurs, Carrefour Martinique a participé à **l'amélioration des accès aux exploitations** de plusieurs producteurs du Vauclin afin de faciliter la production et les livraisons



Nos engagements

- ▶ Pour la deuxième fois, en septembre 2026, Carrefour Martinique accueillera « **Les rencontres de la production locale** », un **événement B2B** pour renouveler notre engagement auprès des différents partenaires.
 - ▶ Participation continue à la structuration et au développement des filières (Contrat d'objectifs filières, AMIFEL)
 - ▶ Renouvellement du fonds d'aide à la production locale en 2027
 - ▶ Accompagnement des producteurs dans leur montée en volume et en qualité (contractualisation)
 - ▶ Développement des circuits courts lorsque cela est pertinent.
 - ▶ Une croissance soutenue de nos achats de produits locaux

Evolution des achats de produits locaux



La parole aux autres acteurs

- 1) Les consommateurs
- 2) Les distributeurs
- 3) Les transformateurs

Intervention de Line Pardon

Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie





Souveraineté alimentaire de la Martinique

Contribution de l'AMPI au Projet de Souveraineté Alimentaire (PSA)

Le 04/06/2026

Introduction

L'industrie agroalimentaire en Martinique :
levier stratégique de résilience et de
création de valeur

- 183 entreprises
- 1 676 emplois
- 422,6 M€ de chiffre d'affaires



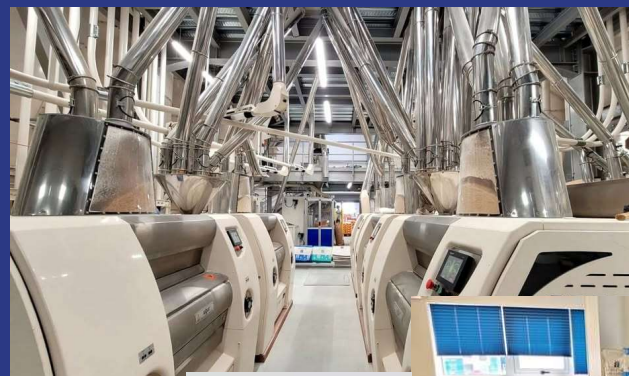
Constat et enjeux

- Forte dépendance alimentaire et vulnérabilité aux crises (écologiques, climatiques, énergétiques)
- Nécessité de transformer, conserver et distribuer localement
- L'agroalimentaire est le maillon entre production et consommation



Apports de l'industrie agroalimentaire

- Valorisation des productions locales et réduction des pertes
- Volonté de substitution progressive aux importations dans la mesure du possible
- Création d'emplois non délocalisables, innovation et diversification économique
- Amélioration de l'accessibilité alimentaire



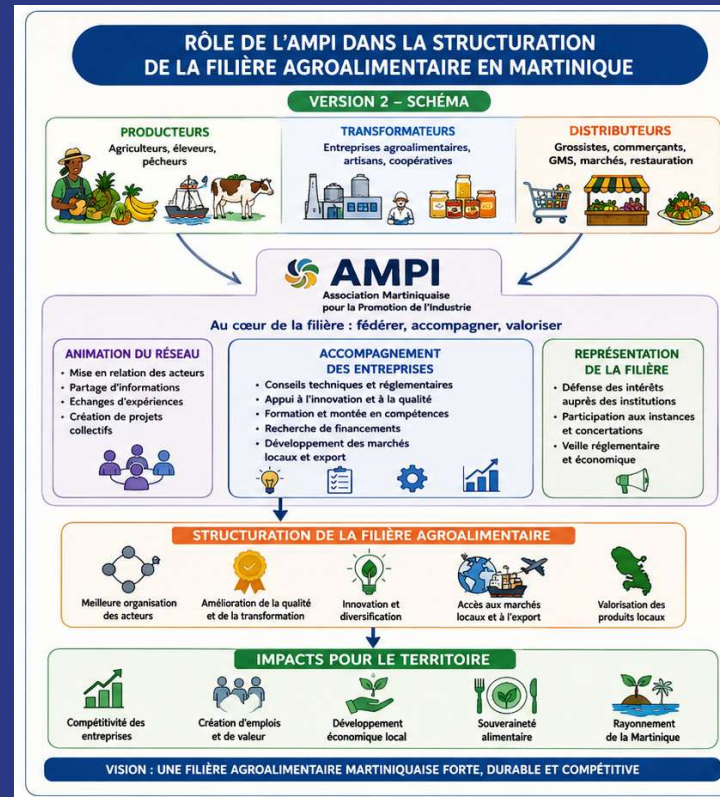
Défis et priorités stratégiques

1. Contraintes : énergie, financement, logistique, normes, concurrence importée
2. Structurer les filières locales intégrées
3. Soutenir l'investissement industriel et l'innovation
4. Développer la commande publique locale et les compétences



Rôle de l'AMPI depuis 53 ans et conclusion

- Coordonner les acteurs de la filière
- Accompagner les entreprises et les investissements
- Promouvoir le "Made in Martinique"
- Faire de l'agroalimentaire un pilier de la souveraineté alimentaire



MERCI !

Vous avez des questions ?

Contactez-nous à :

industrie@ampi.mq

ou

direction@ampi.mq

La parole aux autres acteurs

- 1) Les consommateurs
- 2) Les distributeurs
- 3) Les transformateurs
- 4) Les collectivités

Intervention de Stéphane SOPHIE

Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique



Le PAT de CAP Nord Martinique



CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique



Projet reconnu par l'État

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Projet alimentaire territorial (PAT) de CAP Nord Martinique

LE CONTEXTE :

- ✓ Un territoire étendu sur 18 communes
- ✓ Déprise agricole et problèmes économiques
- ✓ Défi démographique
- ✓ Etat sanitaire préoccupant de la population
- ✓ Des potentialités à actionner

LE PAT, OUTIL POUR CONSTRUIRE UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE

- ✓ Défini par la LAAF en 2014
- ✓ Concertation de l'ensemble des acteurs de l'alimentation en vue de construire un système alimentaire durable
- ✓ 1^{er} PAT de Martinique Prêcheur en 2020
- ✓ Les PAT couvrent les 3 EPCI ainsi que les communes de Ducos et Schoelcher

LES 5 PILIERS DU PAT DE CAP NORD MARTINIQUE

- Le maintien et le renforcement des activités de production du territoire
- L'éducation à une alimentation saine et « locale »
- La lutte contre la précarité alimentaire en intégrant les données démographiques
- L'amélioration de l'approvisionnement en produits locaux des cantines scolaires du 1^{er} degré
- Le déploiement d'une participation collaborative de la population et des élus

FOCUS : LE DEPLOIEMENT D'UNE PARTICIPATION COLLABORATIVE

Méthode

- ✓ Support principal : Google Forms, (QR code)
- ✓ Enquête complémentaire sur le terrain
- ✓ Traitement statistique avec R

Premiers résultats

- ✓ 530 réponses
- ✓ 374 CAP Nord, 100 CACEM, 56 CAESM
- ✓ Sur-représentation des femmes et des CSP +
- ✓ Bonne participation des jeunes de 18-24 ans



61 % des répondants déclarent disposer d'un jardin

Les lieux d'achat des produits locaux sont préférentiellement associés au lieu d'habitation

Le Marché idéal est représenté comme un espace abrité, propre et accessible accueillant les producteurs du nord

Les lieux d'achat des poissons se réalisent préférentiellement au bord du canot et au marché

17 % des répondants n'achètent pas de poissons

Les répondants soulignent la cherté des produits et un budget moyen entre 20 et 40 €/semaine

27 % des répondants ont fait le test de chlordéconémie

VOTRE AVIS COMPTE !
Imaginons ensemble une alimentation locale durable dans le Nord

Répondez au questionnaire sur www.capnordmartinique.fr

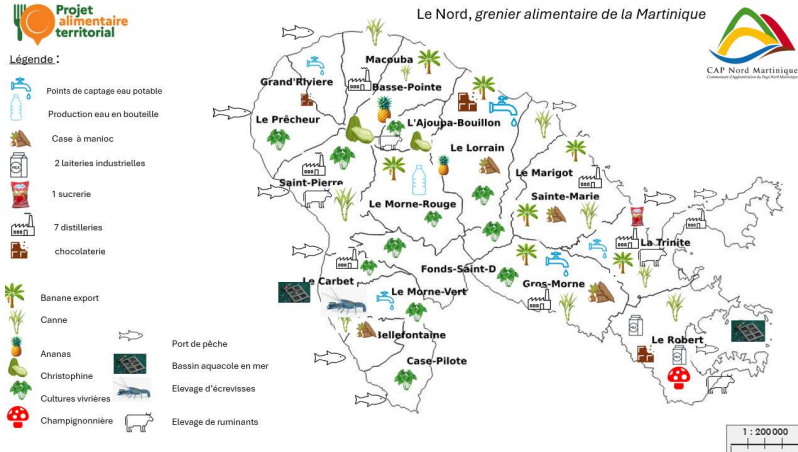
Scannez-moi

CAF Nord Martinique
Centre de Recherche et de Développement Agricole
Terre de mémoire, terre à venir

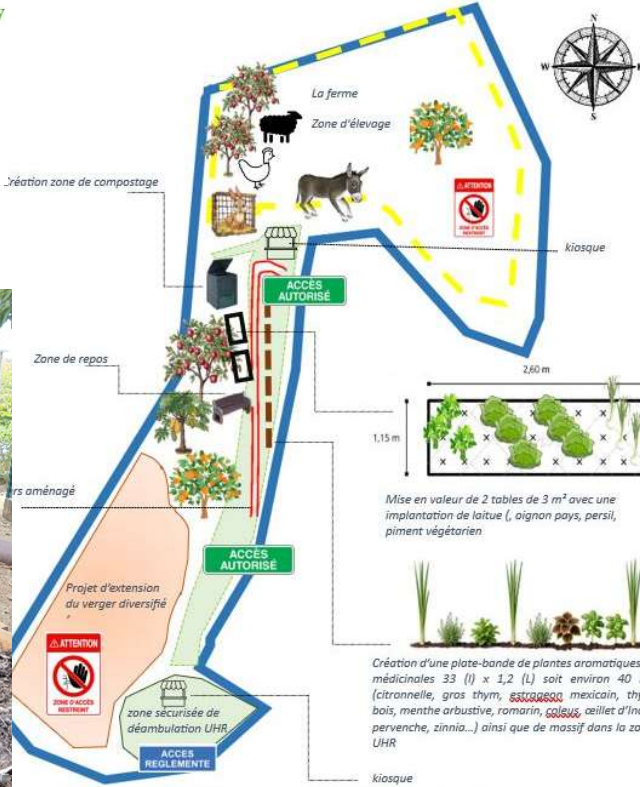
LES ACTIONS OPERATIONNELLES

METTRE EN PLACE UN ATELIER PEDAGOGIQUE

METTRE EN PLACE UN JARDIN ALIMENTAIRE ET THERAPEUTIQUE EN EHPAD



E.H.P.A.D.
Docteur Marcel Hardy



4: Projet de l'organisation générale du jardin et de la ferme et réglementation des accès



Améliorer l'approvisionnement en produits locaux des cantines scolaires du 1er degré

- ✓ Suivi de 8 cantines de production du Nord
- ✓ Améliorer les objectifs d'atteinte de la loi EGALIM
- ✓ Faciliter les mises en relation avec les OP, les associations de producteurs
- ✓ Renforcer les potentialités des producteurs en partenariat avec la Chambre d'Agriculture (volet planification)
- ✓ Participer à l'animation des agents pour valoriser les produits locaux (CMA), la lutte contre le gaspillage alimentaire (DAAF)
- ✓ Valoriser les métiers des producteurs





CAP Nord Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

Contact

S



Projet reconnu par l'État

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- Eddy MACARIE, Responsable du service Animation économique et attractivité du territoire

eddy.macarie@capnordmartinique.fr

+596 696 09 44 29

- Stéphane SOPHIE, animateur du PAT de CAP Nord Martinique, Conseiller en développement agricole et rural / stephane.sophie@capnordmartinique.fr

+596 696 09 47 00

<https://france-pat.fr/pat/pat-de-la-communaute-dagglomeration-du-pays-nord-martinique/>

La parole aux acteurs

- 1) Les consommateurs
- 2) Les distributeurs
- 3) Les transformateurs
- 4) Les collectivités
- 5) Les chercheurs



Intervention de Isabelle Mialet-Serra
CIRAD Martinique / CAEC





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Innovons ensemble pour les agricultures de demain

Conférence Souveraineté alimentaire
04 juin 2026



Eléments de contexte et atouts

- **Une feuille de route Outre-mer du Cirad (2024 – 2028)** avec une recherche tournée vers des solutions en réponse aux besoins des populations ultramarines

La 1^{ère} des 5 ambitions est « **produire des connaissances scientifiques pour l'action et l'aide à la décision** » avec un thème central - **développer la souveraineté alimentaire des territoires et le secteur économique agricole** -

- **Des approches pluridisciplinaires, en partenariat** avec tous les acteurs d'un territoire, acteurs des chaînes de valeurs de la production agricole à la transformation et à la mise sur le marché
- **Des grappes de projets de recherche finalisée** qui alimentent les réflexions en cours et éclairent la prise de décision.
- **Une infrastructure de recherche – le Campus Agro-Environnemental Caraïbe CAEC** - résultat d'un investissement et d'un soutien constant et appuyé des Collectivités territoriales, de l'Etat et de l'Union européenne, sur plusieurs décennies...

- **Relocalisation** des systèmes alimentaires
- **Connexion** politique alimentaire et politique agricole
- **Création de valeurs** par l'agro-transformation
- Mobilisation de la **diversité génétique**



① Développer la souveraineté alimentaire des territoires et le secteur économique agricole

Étude sur les freins et leviers à l'autosuffisance alimentaire : vers de nouveaux modèles agricoles dans les départements et régions d'outre-mer (Marzin *et al.* 2021) – Cirad - AFD

Préserver les surfaces agricoles

1. Là où cela est possible, augmenter la SAU

2. Mettre à disposition de foncier agricole pour les jeunes agriculteurs

3. Préserver les terres agricoles

Accompagner les changements des pratiques

4. Accompagner toutes les exploitations

5. Développer l'agro-biodiversité

6. Développer le conseil aux exploitants agricoles

Améliorer l'attractivité de l'agriculture

7. Adapter le statut des exploitants agricoles aux réalités domiennes

8. Accompagner les installations de jeunes sur la base de nouveaux modèles plus orientés vers de l'agroécologie

9. Valoriser des produits sur les marchés de proximité

L'alimentation au cœur des enjeux de la TAE

10. Mobiliser la commande publique

11. Subventionner l'accès aux produits locaux de qualité

12. Développer les jardins partagés, au plus près des jeunes générations et des consommateurs urbains

Développer les IAA sur la base de produits locaux

13. Développer les contractualisations avec les agriculteurs (et leurs groupements)

14. Articuler les IAA travaillant avec des produits locaux et la commande publique

15. Renforcer les PME agroalimentaires ou agro-industrielles

Faire évoluer les leviers des soutiens à l'agriculture

16. Mieux connaître les très petites exploitations, souvent pluriactives

17. Faire évoluer des aides directes pour soutenir les exploitations diversifiées et résilientes

18. Développer les paiements pour services environnementaux

Exemples des projets Ecophyto PUMAT et RITA GAMME

- **Objectif commun : réduire l'utilisation des pesticides de synthèse** dans les systèmes maraîchers de Martinique
- **Des projets conduits en partenariats** - scientifiques et techniques - L'Université des Antilles (Laboratoires LC2S/PHEEAC et Memiad), l'IT2, la FREDON, la Chambre d'agriculture, les lycées agricoles et les OP...
- Un corpus de **pratiques agronomiques - respectueuses de la santé et de l'environnement** - évaluées et diffusées.
- **Un diagnostic établi avec l'ensemble des parties prenantes** de la chaîne de valeurs agri-alimentaire maraîchère (**les agriculteurs, les OP, les consommateurs...**) dans le cadre d'une approche collective, destinée à favoriser l'investissement collectif.
- Des recommandations collectives ciblant l'ensemble des **leviers techniques, organisationnels et d'apprentissage** (productifs, de structuration de filière, économiques, logistiques et commerciaux, de gouvernance, recherche – formation...) **intégrant différentes logiques et postures** (recherche de consensus et de faire ensemble...)



Suites de PUMAT & GAMME : quelques exemples de questions à travailler



- Elargir les **stratégies adaptives des chaînes de valeurs agroécologiques et numériques** en intégrant l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs.

- Consolider les actions en faveur de **la réduction de la pénibilité du travail agricole.**

- **Evaluer les performances agro-environnementales et socio-économiques** des pratiques agroécologiques dans le cadre d'investissements sous contraintes **par la définition de métriques.**

cirad
LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Transition agroécologique et organisation de producteurs en Martinique, quels défis ?

Les organisations de producteurs sont à l'interface entre la production agricole et la consommation. Le projet ÉCOPHYTO PUMAT confirme leur rôle positif pour faciliter la production agricole, répondre aux besoins des marchés, adopter et certifier de bonnes pratiques agricoles. Elles contribuent ainsi à réguler les flux d'approvisionnement et donc les revenus des producteurs. En stabilisant les revenus, les organisations de producteurs permettent de réduire l'incertitude. Elles permettent ainsi de favoriser l'investissement productif.

D'un autre côté, les organisations de producteurs ne sont pas exemptes de défis à relever : des cadres réglementaires contraignants, des prix d'achat aux producteurs parfois peu incitatifs par rapport à la concurrence des autres canaux de commercialisation, l'accès direct des producteurs à certaines aides, etc.

Le film

Scannez et visionnez

A télécharger

PUMAT
Produits Agricoles Martiniquais
Associés

ÉCOPHYTO
ÉVALUATION ÉCOPHYTOLOGIQUE
DES PRATIQUES AGRICOLES





Merci de votre attention.

Plan de la conférence

G. Chenut (Daaf)

1. En introduction : la méthode et le contexte martiniquais
2. Les filières : végétales, animales et pêche
3. La parole aux autres acteurs
4. Les projets et les actions structurants du Plan de souveraineté alimentaire
5. Conclusions et perspectives



Actions et projets structurants







K. Lerouillois (Daaf)

Le COSDA a défini 13 actions prioritaires

actions	avancement
Instaurer une gouvernance interne et partenariale pour l'autonomie alimentaire	
Renforcer les interprofessions dans leur mission de concertation amont / aval, veiller à la bonne mise en œuvre des cotisations volontaires obligatoires (CVO) et envisager leur extension.	
Constituer un réseau d'agriculteurs pour la sélection participative de semences et plants adaptés	
Soutenir la mise en place d'une plate-forme mutualisée de conditionnement et d'emballage de la production de fruits et légumes des coopératives agricoles (Marché d'intérêt territorial au Lamentin)	
Relancer la dynamique RITA (réseaux d'innovation et de transfert agricole)	
Doter la Martinique de PAT (projet alimentaire territorial)	



Actions et projets structurants

actions	avancement
<p>Lancer un Contrat Territorial d'Engagement Agroécologique (CTEA) ouvrant droit à une « aide forfaitaire découplée », adaptée à la production agro écologique ET</p> <p>Doter la transition agroécologique d'un dispositif de conseil technique et technico-économique performant et permanent</p>	
<p>Améliorer l'attractivité des métiers de l'agriculture (scolaires et actifs) par la Promotion du métier</p>	
<p>Mieux accompagner les cédants pour augmenter le nombre d'installations en Agriculture.</p>	
<p>Recenser et caractériser le foncier public (Etat, Collectivités) pour le mettre à disposition d'agriculteurs</p>	
<p>Reconquête des terres en friche/Mobilisation pour les valoriser, d'anciennes terres agricoles actuellement abandonnées</p>	
<p>Favoriser le financement de l'activité agricole.</p>	



Actions et projets structurants

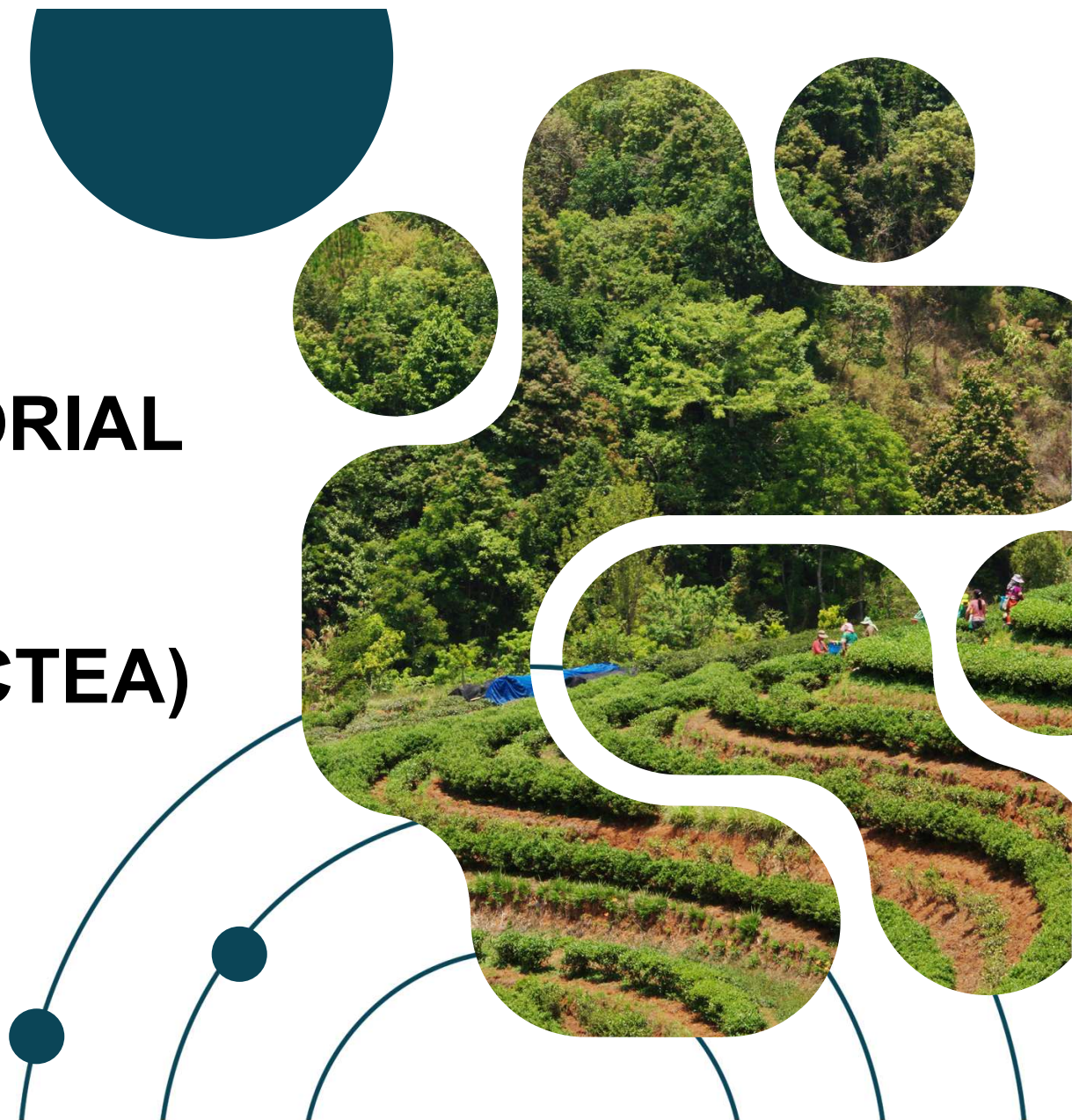
Le Contrat Territorial d'Engagement Agroécologique (CTEA)

Intervention de Sylvie LOUIS LEOPOLD
Collectivité territoriale de Martinique



LE CONTRAT TERRITORIAL DE TRANSITION ET D'ENGAGEMENT AGROÉCOLOGIQUE (CTEA)

04 Juin 2026





Qu'est ce que c'est ?

Le CTEA est un contrat par lequel le professionnel s'engage dans un processus de transition agroécologique de son exploitation en contrepartie d'un ensemble de mesures d'accompagnement.



Les objectifs

- **Soutenir la transition agroécologique** et augmenter le nombre d'agriculteurs utilisant ces pratiques
- **Stabiliser le nombre d'exploitations agricoles** et notamment celles en voie de disparition rapide
- **Favoriser l'installation des jeunes** en productions végétales ou polyculture-élevage selon des pratiques agro-écologiques

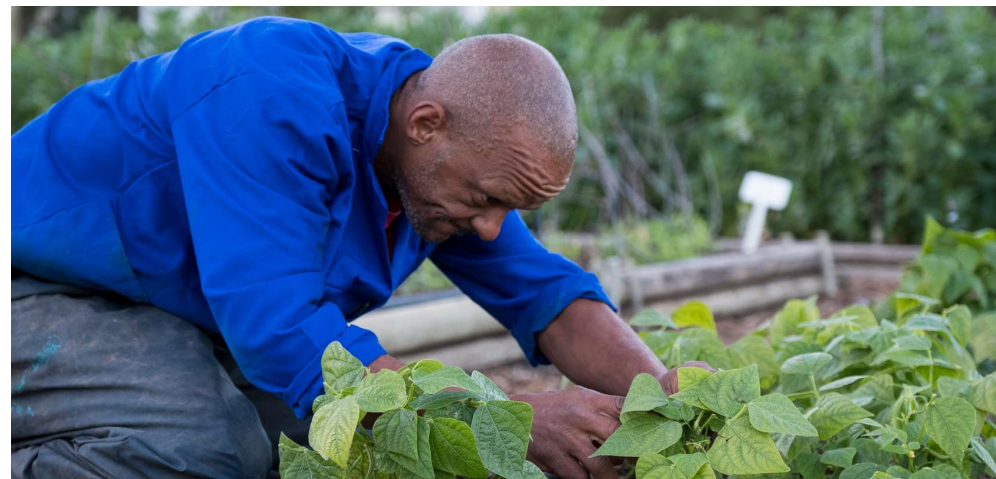
Les engagements du professionnel

- **Respecter le cahier des charges** validé,
- **Répondre à ses obligations** (déclaration de surface, obligations fiscales et sociales...), etc.
- **Adhérer** à une démarche collective

Intérêts du contrat

L'agriculteur signataire du contrat pourra bénéficier des avantages suivants :

- **Un projet global de production agroécologique basé sur un diagnostic complet de son exploitation** (situation de l'entreprise et moyens à mobiliser pour soutenir la production agroécologique),
- **Un suivi par une cellule d'accompagnement,**
- **Un conseil spécifique à la transition agroécologique,**
- Des bonifications et des modulations sur le FEADER,
- Une **aide POSEI forfaitaire au revenu.**



L'aide forfaitaire POSEI découplée

SURFACE ADMISSIBLE ÉLIGIBLE	MONTANT DE L'AIDE (€/EXPLOITATION)
$\geq 0,5$ ha - < 1 ha	3 000 €
≥ 1 ha - < 3 ha	5 000 €
≥ 3 et < 5 ha	8 000 €
≥ 5 et ≤ 10	10 000 €



**L'AIDE AU TITRE DU CTEA N'EST
PAS CUMULABLE AVEC LES
AUTRES AIDES DU POSEI AU TITRE
DE LA PRODUCTION ET LES MAEC.**

Les majorations et bonifications du FEADER



Modernisation en vue de l'autonomie alimentaire, dans le cadre du CTEA (73.01-A)

Taux d'aide publique : 80% (au lieu de 65%) et 85% pour les exploitations de moins de 5 ha



Diversification des activités économiques (73.01-C)

Taux d'aide publique : 80% au lieu de 65%



Dotation Jeune Agriculteur (75.01)

Montant de base : 50 000 €
Modulation de 21 000 € pour signataire du CTEA



Installation agricole des nouveaux agriculteurs (75.05)

Montant de base : 20 000 €
Modulation de 10 000 € pour signataire du CTEA

Etat d'avancement du dispositif

Dispositif lancé en novembre 2025 :



130

DOSSIERS REÇUS

13

DOSSIERS NON ÉLIGIBLES

37

DOSSIERS INCOMPLETS

75

DOSSIERS AYANT FAIT L'OBJET D'UN PRÉDIAGNOSTIC

5

5 PRÉDIAGNOSTICS PROGRAMMÉS

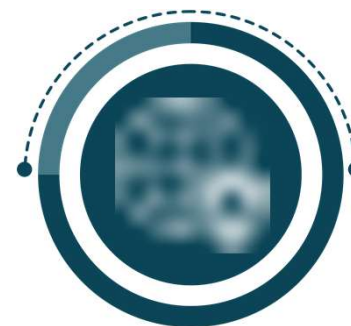
Prochaines étapes



- Signature des contrats CTM/Etat/agriculteur
- Lancement de la procédure de sélection de la cellule d'accompagnement



- Ouverture de la mesure "Investissements" liée au CTEA



- Poursuite des négociations avec l'Etat concernant la pérennité des financements et la compatibilité MAEC/aide forfaitaire

Les nouvelles ambitions du FEADER pour soutenir la souveraineté alimentaire



INSTALLATION-TRANSMISSION

DJA: Revalorisation de la dotation forfaitaire de base de 35 K€ à 50 K€. Possibilité d'atteindre 100 K€ avec des modulations (signataire d'un CTEA, spéculations à enjeux pour le territoire, producteur de mouton martinik, etc.).

Mise en place du nouveau dispositif « **Installation agricole de nouveaux agriculteurs** » avec une **dotation initiale de 20 K€** pouvant atteindre 50 K€.

Mesure en faveur de la transmission des exploitations agricoles : **coopération entre cédants et repreneurs** : 30K€/cédant + 1K€/mois repreneur + 3K€/accompagnement.

Aide au **démarrage ou à la reprise d'entreprises en milieu rural** avec une dotation forfaitaire de 20 K€.

INVESTISSEMENTS

Taux d'aide publique pouvant aller jusqu'à 80/85% pour les signataires d'un CTEA et les JA.

Acquisition de bâtiments agricoles éligible pour les JA et les NA dans le cadre du rachat d'une exploitation agricole (10 à 40% du coût éligible du bâtiment, plafonné à 200 K€).

Elargissement de la liste des productions éligibles (pitaya, vanille, etc.) concernant les aides à la plantation.

Soutien à la **diversification des activités économiques** (transformation de produits agricoles, etc.) : taux d'aide de 80% au lieu de 65% pour les signataires d'un CTEA.

Avance de 50% maximum sans garantie sur demande justifiée du bénéficiaire.

CONSEIL

Accès direct des structures à la mesure de conseil

Appui à la mise en place d'une cellule de suivi pour l'installation-transmission et pour la transition agroécologique (CTEA) avec une aide au démarrage de 200 K€.

COOPERATION

Soutien à la période d'émergence de coopération entre les associations, groupements et organisations de producteurs, en vue de renforcer leur positionnement dans la chaîne de valeur (amont et aval) pour l'approvisionnement du marché interne.

Soutien à la période d'émergence de nouvelles associations, groupements ou organisations de producteurs concernant de nouvelles filières de production de diversification n'étant pas déjà organisées (aide limitée à 10% de la production annuelle commercialisée plafonné à 100K€/an, dégressive sur 5 ans).

Soutien à l'émergence d'une structure de portage participatif (foncier).

Actions et projets structurants

Le Marché d'intérêt territorial (MIT)

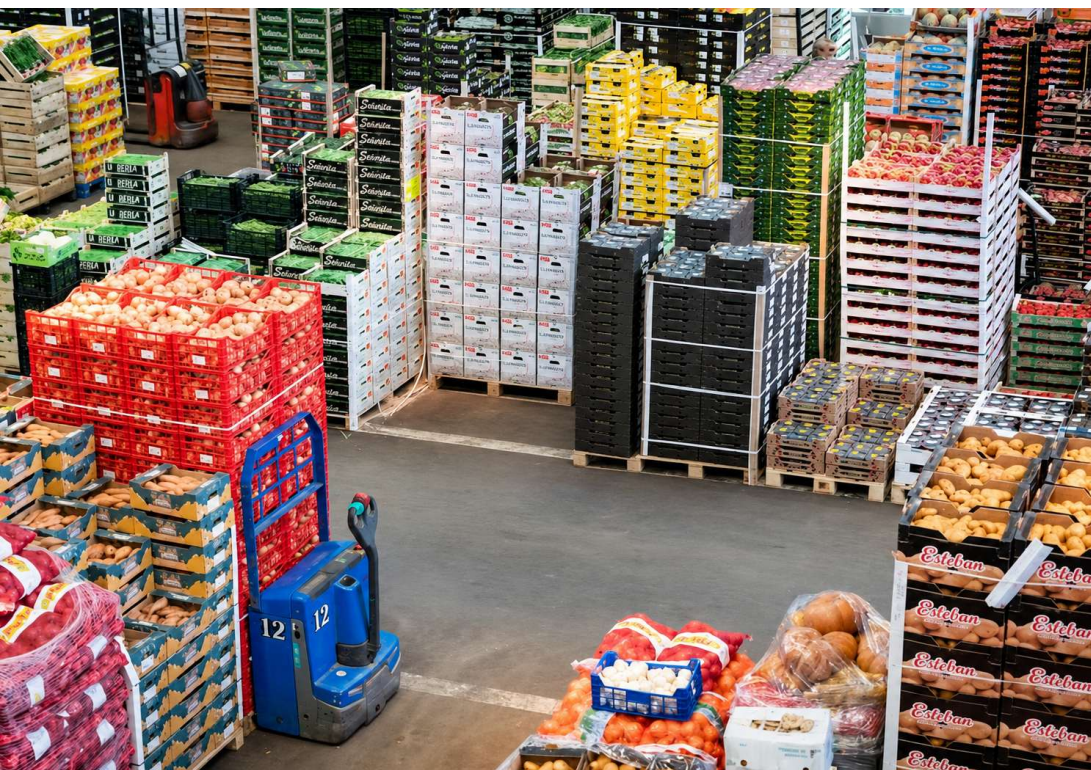
Intervention de Sylvie LOUIS LEOPOLD
Collectivité territoriale de Martinique



LE MARCHÉ D'INTÉRÊT TERRITORIAL (MIT)

04 Juin 2026





Qu'est ce que c'est ?

Une plateforme de conditionnement et de commercialisation mutualisée de la production végétale, à l'usage des coopératives et de l'ensemble des professionnels de la production végétale, prioritairement destinée au marché local



Les objectifs

Renforcer l'organisation, la commercialisation et la valorisation de la production locale

Améliorer les performances en matière de :

- Maîtrise des volumes commercialisés,
- Stabilisation des prix,
- Conservation des produits,
- Réduction des invendus, etc.



Etat d'avancement

Recrutement d'un préfigurateur en cours :

- Assurer la concertation avec les acteurs du territoire et animer les comités de pilotage.
- Réaliser un diagnostic territorial des besoins logistiques agricoles (production, transformation, distribution).
- Élaborer le modèle économique et juridique de la plateforme.
- Préparer les éléments pour la mise en œuvre opérationnelle : cahier des charges, plan d'investissement, plan de recrutement.

Travaux

- Site : Place d'Armes (anciens locaux de SOCOPMA)
- Financements prévus dans le cadre du FEADER et du CCT

Plan de la conférence

G. Chenut (Daaf)

1. En introduction : la méthode et le contexte martiniquais
2. Les filières : végétales, animales et pêche
3. La parole aux autres acteurs
4. Les projets et les actions structurants du Plan de souveraineté alimentaire
5. Conclusions et perspectives



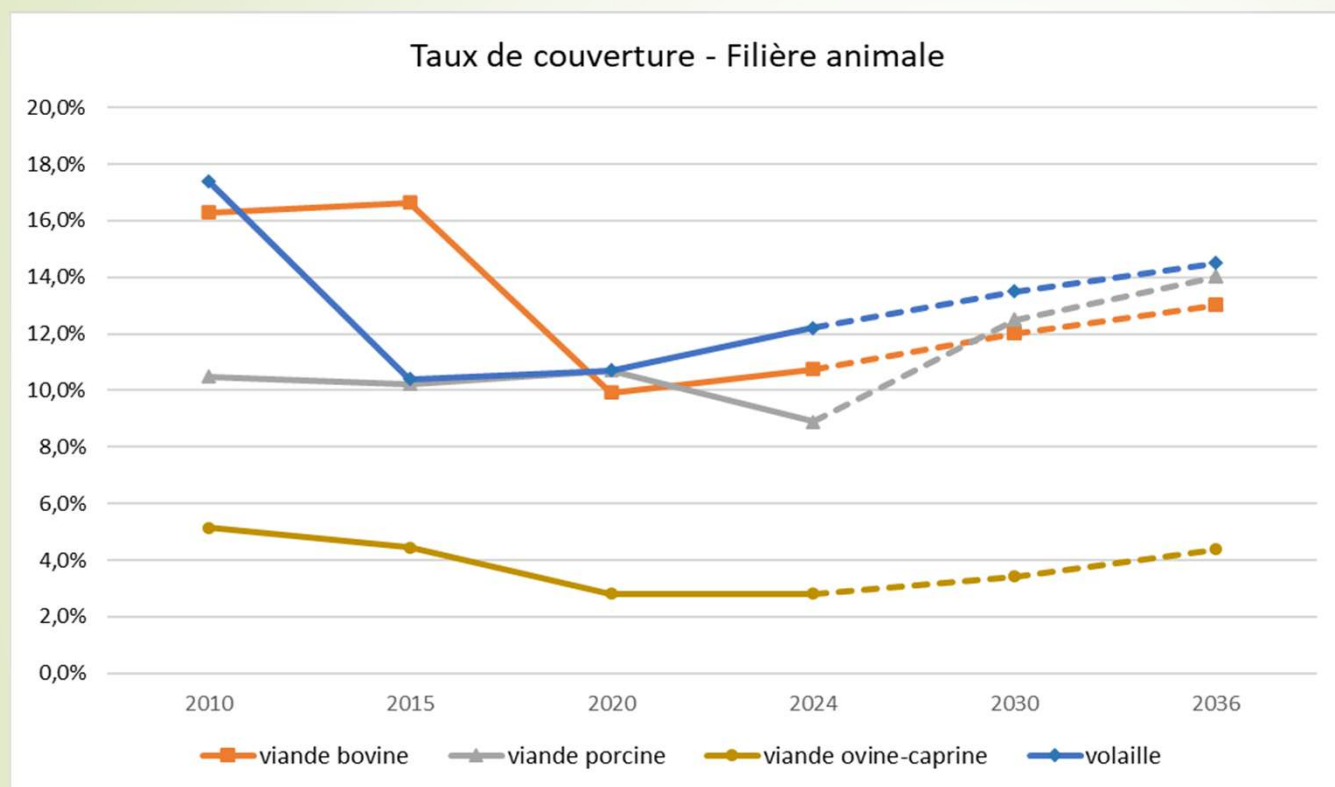
Conclusions et perspectives

G. Chenut

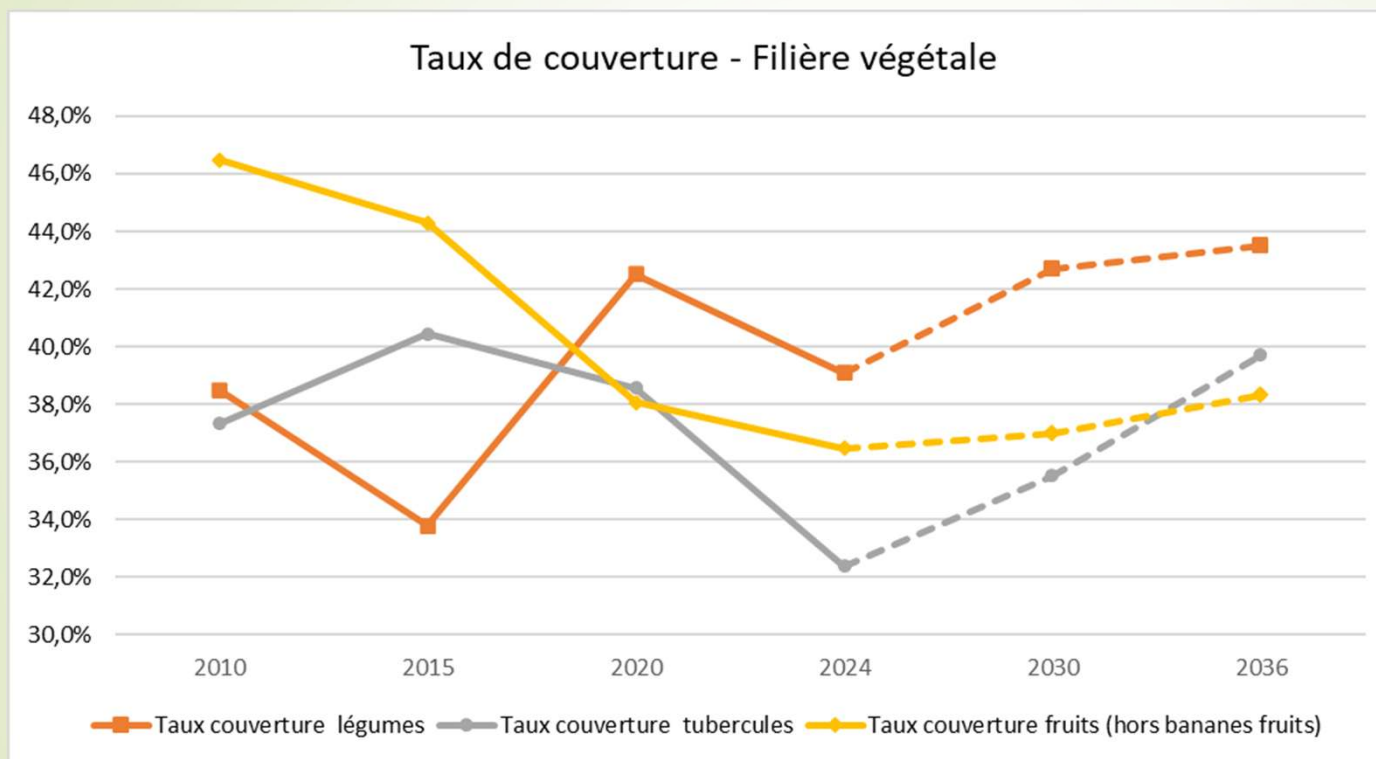
1. Un plan de souveraineté alimentaire (PSA) partagé par tous
 - ✓ Reprend le plan de la conférence
 - ✓ Intègre les contributions reçues et les débats de ce jour
 - ✓ Reprend le plan d'actions 2023 actualisé et priorisé
2. Transmis au Ministère de l'agriculture le 15/06 (comme tous les PSA)
3. Un élément majeur dans le débat budgétaire FR et UE
4. Un accompagnement renforcé des projets structurants
5. Un suivi régulier en COSDA



Conclusions et perspectives



Conclusions et perspectives



Questions et échanges avec la salle



FIN.

MERCI

MECI AN PIL

LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE, ÇA SE CULTIVE ensemble!

Artisans du Monde
Pour un commerce équitable

Faire le choix du commerce équitable, c'est soutenir le droit à une alimentation saine pour tous les peuples et valoriser une agriculture familiale et paysanne rémunératrice, au Sud comme au Nord.

Conférence de souveraineté alimentaire / 4 juin 2026

Fédération Artisans du Monde | @artisansdumonde | OBJECTIFS DURABLES | Commerce Équitable France | AFD



Se ansanm ansam
nou key rive